

## COMPTE-RENDU DE LA QUARANTE-SIXIÈME SESSION DU GROUPE D'EXPERTS INTERGOUVERNEMENTAL SUR L'ÉVOLUTION DU CLIMAT: 6-10 SEPTEMBRE 2017

La 46<sup>e</sup> session du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC 46) s'est tenue du 6 au 10 septembre 2017 à Montréal, au Canada, et a réuni environ 320 participants venus de 107 pays. La GIEC 46 a approuvé les grandes lignes des chapitres composant les rapports des trois groupes de travail (GT) qui constitueront le sixième rapport d'évaluation (RE6), avec le rapport de synthèse (RSY). Les GT, qui se sont aussi réunis à Montréal, sont parvenus à s'entendre sur les grandes lignes des chapitres avant leur présentation à la plénière du GIEC pour approbation.

Le Groupe a également été informé des progrès accomplis par l'Équipe spéciale sur la stabilité financière (ES-Finance), a examiné les diverses options de financement envisageables pour le GIEC, et est convenu de proroger le mandat de l'Équipe et de revenir sur la question du financement à la GIEC 47.

En outre, le Groupe: a décidé d'admettre 12 nouvelles organisations observatrices, a entendu un rapport du Comité chargé des conflits d'intérêts; a entendu un rapport sur l'avenir de l'Équipe spéciale pour les données et les scénarios servant à l'analyse du climat et de ses incidences (ESACI); a décidé de créer une équipe spéciale chargée de l'alignement des cycles du GIEC et du bilan mondial envisagé dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC); et a convenu de la tenue d'une réunion d'experts sur les agents de forçage du climat de courte durée de vie (AFCCD). Le Groupe a également entendu des rapports de situation, entre autres sur: les activités de communication et de sensibilisation, le Programme de bourses du GIEC; et le Rapport spécial sur un réchauffement planétaire de 1,5°C.

En raison des contraintes de temps, le Groupe est convenu d'examiner la participation des pays en développement aux activités du GIEC ainsi que les questions relatives à la CCNUSCC et à d'autres organes internationaux lors de la GIEC 47. Le Groupe est en outre convenu de convoquer la GIEC 47 à Paris, en France au cours du premier semestre 2018.

### BREF HISTORIQUE DU GIEC

Le GIEC a été créé en 1988 par l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) afin d'évaluer, sur une base exhaustive, objective, ouverte et transparente, les données scientifiques,

techniques et socio-économiques permettant de comprendre les changements climatiques d'origine anthropique, leurs impacts potentiels et les options envisageables pour l'adaptation et l'atténuation. Le GIEC est un organe intergouvernemental et scientifique comptant 195 pays membres. Il n'entreprend pas de nouvelles recherches ni n'assure la surveillance des données liées au climat. Il procède plutôt à des évaluations de l'état des connaissances sur les changements climatiques, sur la base de la documentation scientifique et technique publiée et ayant été soumise à un examen collégial. Les rapports du GIEC se veulent pertinents pour les politiques, sans être normatifs.

Le GIEC est doté de trois GT: le Groupe de travail I (GTI) traite des bases de la science physique des changements climatiques; le Groupe de travail II (GTII) traite des conséquences des changements climatiques, de l'adaptation et de la vulnérabilité; et le Groupe de travail III (GTIII) traite des options envisageables pour limiter les émissions de gaz à effet de serre (GES) et atténuer les changements climatiques. Chaque GT

### DANS CE NUMÉRO

Bref historique du GIEC . . . . .	1
Compte-rendu de la GIEC 46 . . . . .	3
Programme et budget du fonds d'affectation spéciale du GIEC . . . . .	4
Équipe spéciale chargée de la stabilité financière . . . . .	4
Cadrage du sixième rapport d'évaluation du GIEC . . . . .	5
Avenir de l'équipe spéciale pour les données et les scénarios servant à l'analyse du climat et de ses incidences (ES-ESACI) . . . . .	16
Alignement des cycles du GIEC et du bilan mondial . . . . .	16
Participation des pays en développement aux activités du GIEC . . . . .	16
Agents de forçage du climat de courte durée de vie . . . . .	16
Rapports d'étape . . . . .	17
Questions relatives à la CCNUCC et à d'autres organes internationaux . . . . .	17
Lieu et date de la GIEC 47 . . . . .	17
Clôture de la session . . . . .	17
Brève analyse de la GIEC 46 . . . . .	18
Réunions à venir . . . . .	19
Glossaire . . . . .	20

compte deux coprésidents et six vice-présidents. Les coprésidents guident les GT dans l'accomplissement des mandats qui leur sont confiés par le Groupe et sont assistés dans cette tâche par les Unités d'appui technique (UAT).

Le GIEC dispose également d'une Équipe spéciale pour les inventaires nationaux de GES (ESI) qui supervise le Programme du GIEC sur les inventaires nationaux de GES, auquel une UAT apporte aussi son soutien. Le Programme vise à mettre au point et à affiner une méthode approuvée à l'échelon international ainsi qu'un logiciel pour le calcul et la notification des émissions et des absorptions nationales de GES, et à en promouvoir l'utilisation par les Parties à la CCNUCC.

Le Groupe élit son Bureau pour la durée d'un cycle complet d'évaluation, qui dure de cinq à sept ans et comprend l'élaboration d'un rapport d'évaluation du GIEC. Le Bureau planifie, coordonne et assure le suivi des travaux du GIEC et est composé d'experts sur l'évolution du climat représentant toutes les régions. Actuellement, le Bureau compte 34 membres et comprend le Président et les Vice-Présidents du GIEC, les Coprésidents et les Vice-Présidents des GT et les Coprésidents de l'ESI et son Bureau. En 2011, le GIEC a créé un Comité exécutif pour aider aux travaux intersessions et à la coordination des GT. Le Secrétariat du GIEC est établi à Genève, en Suisse, et est hébergé par l'OMM.

**PRODUITS DU GIEC:** Depuis sa création, le GIEC a élaboré une série de rapports d'évaluation exhaustifs, des rapports spéciaux (RS) et des documents techniques qui fournissent des données scientifiques sur les changements climatiques à la communauté internationale.

Le premier Rapport d'évaluation du GIEC a été achevé en 1990, le deuxième Rapport d'évaluation en 1995, le troisième Rapport d'évaluation en 2001, le quatrième Rapport d'évaluation (RE4) en 2007, et le cinquième Rapport d'évaluation (RE5) en 2014. Actuellement, les rapports d'évaluation sont composés de trois volumes, soit un volume pour chaque GT. La contribution de chacun des GT comprend un résumé à l'intention des décideurs (RID), un résumé technique et un rapport d'évaluation sous-jacent. L'ensemble des chapitres de chaque rapport est soumis à un processus d'examen complet et approfondi mené par les experts et les gouvernements qui se déroule en trois étapes: un premier examen par les experts, un deuxième examen par les experts et les gouvernements, et un troisième examen par les gouvernements. Chaque RID est ensuite approuvé ligne par ligne par le GT compétent. Un RSY est élaboré pour l'ensemble du rapport d'évaluation et intègre les aspects les plus pertinents des rapports des trois GT et un RID du RSY qui est par la suite approuvé ligne par ligne par le Groupe.

En outre, le GIEC produit des RS, des rapports méthodologiques et des documents techniques qui portent sur des thèmes spécifiques liés aux changements climatiques. À ce jour, les RS comprennent: Utilisation des terres, changements d'affectation des terres et foresterie (2000); Piégeage et stockage du dioxyde de carbone (2005); Sources d'énergie renouvelables et atténuation du changement climatique (2011); et Gestion des risques de catastrophes et de phénomènes extrêmes pour les besoins de l'adaptation au changement climatique (2011). Des documents techniques ont également été élaborés, entre autres sur le changement climatique et l'eau (2008).

En outre, le GIEC produit des rapports méthodologiques qui présentent des lignes directrices pour aider les pays à communiquer les données concernant les GES. Des rapports sur les pratiques recommandées ont été approuvés par le Groupe en 2000 et 2003, et la dernière version des Lignes directrices du GIEC pour les inventaires nationaux de GES (Lignes directrices

2006 du GIEC) a été approuvée en 2006. Le GIEC a également adopté le Supplément 2013 aux Lignes directrices 2006 pour les inventaires nationaux de GES: terres humides (Supplément terres humides), et les Méthodes supplémentaires révisées et pratiques recommandées découlant du Protocole de Kyoto 2013 (Supplément PK).

Pour ses travaux et efforts « visant à développer et à diffuser des connaissances plus approfondies sur les changements climatiques d'origine anthropique, et à jeter les bases nécessaires pour contrer de tels changements », le GIEC a reçu le Prix Nobel de la paix, conjointement avec l'ancien Vice-Président des États-Unis Al Gore, en décembre 2007.

**EXAMEN PAR LE CONSEIL INTERACADÉMIQUE (CIA):** En réponse aux critiques publiques émises à l'encontre du GIEC en raison d'inexactitudes figurant dans le RE4, et à la réaction du Groupe à ces critiques, le Secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-moon et le Président du GIEC Rajendra Pachauri ont demandé au CIA de procéder à un examen indépendant des processus et procédures du GIEC et de présenter des recommandations pour renforcer le GIEC et assurer la qualité de ses rapports.

Le CIA a présenté ses résultats dans un rapport publié en août 2010 et a formulé des recommandations concernant, entre autres: la structure de gestion du GIEC; une stratégie de communication, y compris un plan de réponse aux crises; la transparence, notamment les critères de sélection des participants et le type de données scientifiques et techniques à évaluer; et la cohérence dans la manière dont les GT définissent l'incertitude. Le Groupe a adopté un certain nombre de décisions relatives au CIA sur le traitement de la documentation grise et de l'incertitude, et sur un processus pour le traitement des erreurs figurant dans les rapports précédents. Il a également établi des groupes de travail sur les processus et les procédures, la communication, la politique en matière de conflits d'intérêts (CI) et la gouvernance et la gestion.

**RE5:** La contribution du GTI au RE5 (Changements climatiques 2013: les éléments scientifiques) a été approuvée lors de la GIEC 36 en septembre 2013 à Stockholm, en Suède. La contribution du GTII (Changements climatiques 2014: incidences, adaptation et vulnérabilité) a été approuvée lors de la GIEC 38 en mars 2014 à Yokohama, au Japon. La contribution du GTIII au RE5 (Changements climatiques 2014: l'atténuation du changement climatique) a été approuvée à la GIEC 39 en avril 2014 à Berlin, en Allemagne. Lors de la GIEC 40 (27 octobre–1<sup>er</sup> novembre 2014, Copenhague, Danemark), le Groupe a approuvé le RSY du RID ligne par ligne, et a adopté le RSY détaillé chapitre par chapitre. La GIEC 37, en octobre 2013, à Batoumi, en Géorgie, a adopté deux rapports méthodologiques, à savoir le Supplément terres humides et le Supplément PK, et a mené des discussions préliminaires sur la planification de l'avenir du GIEC.

**GIEC 41:** Cette réunion (24-27 février 2015, Nairobi, Kenya) a examiné les futurs travaux du GIEC et a pris une décision sur la taille, la structure et la composition du Bureau du GIEC et du Bureau de l'ESI (BES). Le Groupe a également adopté plusieurs décisions concernant le cycle du RE6.

**GIEC 42:** Cette réunion (5-8 octobre 2015, Dubrovnik, Croatie) a élu les membres du Bureau du GIEC et du BES. Le Groupe a élu Hoesung Lee (République de Corée) en tant que Président du GIEC pour le sixième cycle d'évaluation.

**GIEC 43:** Lors de cette réunion (11-13 avril 2016, Nairobi, Kenya), le Groupe est convenu d'entreprendre l'élaboration de trois RS au cours du cycle du RE6, sur: les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels et les profils connexes d'évolution des émissions mondiales de GES (RS15); le changement climatique,

la désertification, la dégradation des sols, la gestion durable des terres, la sécurité alimentaire et les flux de GES dans les écosystèmes terrestres (RSCCTE); et les océans et la cryosphère dans le contexte du changement climatique (RSOCCC). Le Groupe est également convenu qu'un RS sur les villes serait élaboré dans le cadre du septième cycle d'évaluation.

**GIEC 44:** Lors de cette réunion (17-21 octobre 2016, Bangkok, Thaïlande), le Groupe a adopté les grandes lignes du RS15 et du Rapport méthodologique destiné à affiner les Lignes directrices 2006 du GIEC. Le GIEC a également adopté des décisions portant, entre autres, sur: la réunion d'experts sur l'atténuation, la durabilité et les scénarios de stabilisation du climat; la communication et le processus de cadrage; l'avenir de l'ESACI; l'examen de la stratégie de communication du GIEC; et un atelier sur les changements climatiques et les villes.

**GIEC 45:** Cette réunion (28-31 mars 2017, Guadalajara, Mexique) a approuvé les grandes lignes du RSCCTE et du RSOCCC. La GIEC 45 a également examiné, entre autres: le calendrier de planification stratégique du RE6; une proposition visant l'examen des AFCCD; et le programme et budget du GIEC, notamment les options envisageables pour le financement. Le Groupe a en outre décidé de créer l'ES-Finance et est convenu de son mandat.

**RÉUNION DE CADRAGE DU RE6:** Cette réunion s'est tenue du 1<sup>er</sup> au 5 mai 2017 à Addis-Abeba, en Éthiopie afin de préparer les grandes lignes des chapitres dédiés aux contributions des trois GT au RE6, pour présentation à la GIEC 46, et d'examiner les questions liées au RSY. Plus de 200 experts venus d'une soixantaine de pays ont participé à la réunion.

### COMPTE-RENDU DE LA GIEC 46

Mercredi 6 septembre, le Président du GIEC Hoesung Lee a ouvert la réunion, en signalant son importance dans le cycle du RE6. Il s'est exprimé au sujet de la progression rapide des RS, en indiquant que l'examen de la toute première ébauche du RS15 par les experts est en cours, et que la première ébauche de la révision des Lignes directrices 2006 du GIEC est attendue d'ici la fin de l'année. Il a mis l'accent sur l'importance du soutien financier pour permettre au GIEC d'exécuter ses travaux, de communiquer ses résultats et de manifester un engagement envers les voies de développement résilient face aux changements climatiques.

Lors d'une bénédiction cérémonielle de la réunion, la Cheffe Christine Zachary-Deom, du Conseil des Mohawks de Kahnawà:ke, a accueilli les participants à Montréal et, selon la tradition mohawk, a remercié les divers éléments de la nature, ainsi que les créateurs, quels qu'ils soient.

Martine Dubuc, Sous-Ministre déléguée du Canada pour l'environnement et le changement climatique, a accueilli les participants et a souligné que le Canada compte sur les scientifiques pour transmettre des connaissances de pointe permettant de soutenir les efforts nationaux visant à mettre en œuvre l'Accord de Paris et d'autres plans nationaux de développement durable.

David Grimes, Président de l'OMM, a mis l'accent sur la contribution de l'OMM aux travaux du GIEC et sur les avantages réciproques qui découlent de la participation active des scientifiques de l'OMM et des services météorologiques et hydrologiques des pays membres, notamment des pays en développement.

Elena Manaenkova, Secrétaire générale adjointe de l'OMM, a fait observer le rôle extrêmement important que jouent les services météorologiques nationaux au sein du GIEC et a souligné l'engagement de l'OMM à soutenir les activités du GIEC à toutes les étapes du cycle du RE6.

Jian Liu, Responsable scientifique de l'ONU-Environnement, a souligné qu'il est important de mettre la science à portée des décideurs et a félicité le GIEC pour son travail « audacieux et courageux » dans ce domaine. Il a attiré l'attention sur une manifestation commune, prévue lors de la 23<sup>e</sup> réunion de la Conférence des Parties à la CCNUCC (CdP 23) à la fin de l'année, qui encouragera les pays à soutenir davantage le GIEC, politiquement comme financièrement.

S'adressant à la plénière par vidéo, Catherine McKenna, Ministre canadienne de l'environnement et du changement climatique, a mis en exergue le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques, et a souligné l'importance des travaux du GIEC pour réaliser les objectifs des pays au titre de l'Accord de Paris.

S'exprimant également par l'intermédiaire d'une présentation vidéo, Kirsty Duncan, Ministre canadienne des sciences, a mis l'accent sur l'engagement et le soutien du Canada en faveur de la science et de la recherche sur les changements climatiques, et a indiqué qu'il est important de rassembler la communauté internationale pour aborder cet enjeu mondial vital.

Youssef Nassef, Directeur de l'Adaptation au sein du Secrétariat de la CCNUCC, a examiné les domaines où les contributions du GIEC apportent une valeur ajoutée aux travaux de la CCNUCC, notamment les politiques. Il a mis l'accent sur les possibilités qui s'offrent au GIEC de coopérer avec la CCNUCC en ce qui concerne: l'alignement du GIEC et des cycles du bilan mondial; les contributions déterminées au niveau national (NDC); le cadre de transparence renforcé; et le dialogue de facilitation 2018.

Le représentant de l'Arabie saoudite a déploré l'absence de membres de sa délégation en raison de leur incapacité à obtenir des visas et a souligné le droit d'émettre des réserves en ce qui concerne les résultats de la réunion jusqu'à ce que les experts de son pays puissent apporter leur contribution. Il a demandé que sa déclaration figure dans le compte-rendu de la réunion, ce que le Groupe a accepté. À la demande de l'Arabie saoudite, le Secrétaire du GIEC Abdalah Mokssit a promis de présenter un rapport écrit sur la question des visas, en déclarant que le Secrétariat prévoit de communiquer de façon plus proactive avec les services de l'immigration à l'avenir, afin de faciliter le processus d'obtention de visas.

Le Président du GIEC Lee a présenté l'ordre du jour provisoire (IPCC-XLVI/Doc.1 et Add.1). La Norvège, la Suisse, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Finlande, la France, les Pays-Bas, le Mexique, la Belgique, l'Espagne, le Luxembourg, la Nouvelle-Zélande et d'autres pays ont demandé qu'un compte-rendu oral de la manifestation parallèle sur l'amélioration de l'équilibre entre les genres au sein du GIEC, qui s'est tenue mardi 5 septembre, soit présenté dans le cadre du point de l'ordre du jour sur les « questions diverses ». Le représentant de l'Arabie saoudite s'y est opposé, en indiquant la nécessité de s'entretenir avec sa capitale en ce qui concerne tout nouveau point de l'ordre du jour. La Nouvelle-Zélande a déclaré que la question pourrait être ajoutée à l'ordre du jour d'une prochaine réunion si des discussions de fond étaient nécessaires, et la Finlande a demandé un compte-rendu écrit de la réunion sur les genres afin de faciliter le partage d'informations pour les absents. Le Président du GIEC Lee a proposé d'entendre le compte-rendu oral sur l'équilibre entre les genres lors des rapports des GT.

Le Groupe a ensuite adopté l'ordre du jour tel que présenté, ainsi que le projet de rapport de la GIEC 45 (IPCC-XLVI/Doc.5).

## **PROGRAMME ET BUDGET DU FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DU GIEC**

**Budget pour 2018, 2019, 2020:** Mercredi, le Secrétariat a présenté le point subsidiaire de l'ordre du jour (IPCC-XLVI/Doc.2) sur les recettes et les dépenses pour 2017 et le budget jusqu'en 2020. L'Équipe spéciale chargée des questions financières (ESF) a été priée d'engager des discussions et de faire rapport à la plénière.

Dimanche, la Coprésidente de l'ESF Helen Plume a présenté le résultat des discussions du groupe, ainsi qu'un projet de décision et une proposition de budget pour 2018. Elle a fait observer que le budget sera probablement insuffisant pour l'année 2018 compte tenu du calcul des coûts standards, mais que le déclin rapide des réserves met en évidence l'urgence de trouver une « base plus stable » pour le GIEC, particulièrement dans le contexte du programme de travail du RE6. Le Groupe a adopté la décision et le budget tels que présentés.

**Décision finale:** Dans sa décision (IPCC-XLVI-1), le Groupe, entre autres: remercie les contributeurs au budget; prie instamment les gouvernements de maintenir leurs contributions, et de préférence de les augmenter, et de verser des contributions pluriannuelles; note avec une vive préoccupation que le volume des contributions au Fonds d'affectation spéciale du GIEC reçues et annoncées à ce jour est insuffisant pour mettre en œuvre le programme de travail pour 2018; et indique que le déficit de financement de 1,8 million CHF 1.8 doit être comblé.

**Mobilisation des ressources:** Le Secrétaire du GIEC Mokssit a présenté une fiche de renseignements sur les activités de mobilisation des ressources menées dans le cadre du RE6 (IPCC-XLVI/INF.9), en signalant la gravité de la situation et en appelant l'ensemble des États membres à répondre à la nécessité de se doter d'un plan financier et à envisager de participer à la collecte de fonds. Il a fait rapport sur les réductions des dépenses relatives aux transports aériens grâce à des préparatifs de voyages anticipés et a indiqué que toutes les réunions prévues jusqu'en 2019 seront organisées sans puiser dans le budget du GIEC.

Plusieurs pays ont annoncé leur soutien au Fonds d'affectation spéciale du GIEC. Le Royaume-Uni, la Norvège et le Japon ont annoncé leur intention d'accroître leur contribution financière. L'Union européenne (UE) a indiqué qu'elle prévoit d'accroître sa contribution de façon substantielle dans les années à venir, notamment par une allocation de 1,7 million EUR d'ici fin 2017 et une allocation de 4 millions EUR au cours des trois prochaines années, outre les contributions individuelles des membres de l'UE. Les Pays-Bas ont annoncé leur intention de doubler leur contribution pour un montant total de 100 000 EUR. La Norvège a indiqué qu'elle prévoit d'accroître sa contribution en 2018, de façon à dépasser le double du montant des années précédentes. Le Mali a précisé qu'il apporterait sa contribution par l'intermédiaire de l'OMM. L'Australie a indiqué que sa contribution pour 2018 sera équivalente à celle des années précédentes, et qu'elle accueillera la réunion des auteurs principaux sur les lignes directrices pour les inventaires en avril 2018. La République de Corée a indiqué son engagement à verser une contribution pluriannuelle et a offert d'accueillir une réunion plénière du GIEC en 2018. Le Canada a annoncé le doublement de sa contribution annuelle de 150 000 CAD jusqu'en 2022.

La Pologne a proposé de sauter les sessions du GIEC qui ne sont pas essentielles au cycle du RE6.

**Vérification des états financiers pour l'exercice 2016:** Le Secrétariat a présenté la vérification des états financiers pour l'exercice 2016 (IPCC-XLVI/INF.1). Le Groupe a pris note du document.

**Questions diverses:** Le Secrétariat a présenté le processus de préparation du budget (IPCC-XLVI/INF.2). Le Groupe a pris note du document.

Jonathan Lynn, Chef de la communication et des relations avec les médias au Secrétariat du GIEC, a présenté la stratégie de communication et de sensibilisation applicable aux RS au cours du cycle du RE6 (IPCC-XLVI/Doc.4).

L'Allemagne, appuyée par la Norvège et le Luxembourg, a souligné l'importance de s'assurer qu'au moins le RID du RS15, et idéalement le rapport complet du RS15, soit disponible en plusieurs langues avant la CdP 24 à la CCNUCC en 2018.

L'Allemagne, la Suède et la Suisse ont fait observer l'écart entre les besoins de financement et les activités budgétées, et ont recommandé plusieurs solutions, notamment d'envisager des modalités de réunion sans déplacement, d'exclure du budget les produits dérivés du GIEC et de procéder à une analyse de l'efficacité budgétaire. Le Mexique a proposé de développer des partenariats stratégiques avec les établissements universitaires afin de renforcer les activités de communication et de sensibilisation, tandis que la Finlande a suggéré de veiller à l'emploi d'un langage le plus clair possible dans les produits originaux du RE6 afin de réduire en premier lieu le besoin de telles activités. Lynn a précisé que des efforts sont déjà engagés pour s'assurer que le langage du rapport est compréhensible par les non spécialistes, et que le Secrétariat étudie d'autres options de financement envisageables pour la sensibilisation et la communication.

## **ÉQUIPE SPÉCIALE CHARGÉE DE LA STABILITÉ FINANCIÈRE**

Samedi matin, la Coprésidente de l'ES-Finance Thelma Krug a présenté le rapport de l'Équipe (IPCC-XLVI/Doc.8) et a signalé les documents recensant les avantages et les inconvénients des options de financement possibles (IPCC-XLVI/INF.12) ainsi que les commentaires des membres de l'Équipe spéciale (IPCC-XLVI/INF.14). Elle a rappelé que l'ES-Finance a été créée à la GIEC 45 pour explorer les possibilités permettant un financement approprié et durable, a fait observer que les contributions au GIEC ont constamment diminué, et a annoncé que les contributions annuelles n'ont pas dépassé 4,4 millions CHF au cours des dernières années. Elle a précisé qu'en 2017, à ce jour, les recettes s'élèvent à 1,9 million CHF de contributions versées et que les engagements s'élèvent à 1,8 CHF, ce qui signifie que les réserves du GIEC d'environ 6 millions CHF pourraient être épuisées d'ici fin 2017.

Le Coprésident de l'ES-Finance Youba Sokona a présenté huit options de financement envisageables, pour examen: le maintien des contributions volontaires et statutaires; l'augmentation des contributions volontaires; des contributions gouvernementales statutaires ou obligatoires; un financement public participatif; des contributions d'institutions philanthropiques, scientifiques et de recherche; des contributions d'entités des Nations Unies et d'institutions financières internationales; des contributions du secteur privé; et une réunion de « financement » soutenue par bonne volonté.

Le Président du GIEC a rappelé que l'ES-Finance a pour mandat: d'étudier les options envisageables pour augmenter les contributions des pays membres et mobiliser des ressources supplémentaires, notamment en provenance des Nations Unies et d'autres organisations; et de donner des conseils en matière d'éligibilité des bailleurs de fonds potentiels, y compris le secteur privé. Il a prié les gouvernements de prendre une décision en ce qui concerne les diverses options présentées, de façon à inverser la tendance à la baisse des contributions.

Tous les pays ont souligné l'importance de veiller à l'indépendance et à l'intégrité du GIEC, ainsi que l'urgence de la situation financière. Ils ont également souligné qu'en tant qu'organisation intergouvernementale, le GIEC doit tirer sa principale source de financement des gouvernements et que le nombre de pays membres apportant des contributions devrait être augmenté.

En ce qui concerne les options présentées par l'ES-Finance, les États-Unis, l'Afrique du Sud, l'Arabie saoudite et d'autres pays ont appuyé les contributions volontaires, le Japon et d'autres pays soulignant l'importance des contributions en nature. En revanche, le Mali, la Bolivie et le Bénin ont plaidé pour des contributions obligatoires.

Le Mexique, le Canada, le Kenya et de nombreux autres pays ont proposé d'étudier d'autres options que les contributions gouvernementales, l'Allemagne et d'autres pays soulignant la nécessité d'élaborer des critères d'éligibilité si cette possibilité était retenue. Les Pays-Bas ont suggéré un fonds distinct pour les autres sources de financement.

Le Royaume-Uni, la Belgique et d'autres pays étaient favorables à l'étude des possibilités de contribution d'entités des Nations Unies et d'institutions financières régionales et internationales. L'Australie a déploré que les contributions annuelles en espèces de l'OMM et de l'ONU-Environnement (PNUE) ne se soient pas toujours matérialisées et, rejointe par la Chine, le Maroc et d'autres pays, a demandé d'interpeller les deux organisations mères du GIEC à ce sujet.

Le Mexique, soutenu par l'Italie, la Belgique et d'autres pays, a proposé de solliciter un financement du Fonds vert pour le climat (FVC). Les Coprésidents Krug et Sokona ont fait observer que le Fonds pour l'environnement mondial a contribué au GIEC dans le passé. Toutefois, ils ont souligné la nécessité de vérifier si les règles régissant les autres institutions autorisent de telles contributions.

La Belgique, le Kenya, l'Afrique du Sud, la Grèce, le Brésil et d'autres pays ont proposé d'étudier les possibilités de contribution d'institutions philanthropiques, scientifiques et de recherche selon les besoins, tant que les conflits d'intérêts sont évités. La Belgique a attiré l'attention sur les fonds importants que la CCNUCC a reçus de la fondation Bloomberg Philanthropies et a suggéré que le GIEC en apprenne davantage à ce sujet. L'Italie a fait observer que les communautés de recherche subissent souvent des contraintes financières, tandis que l'initiative Future Earth a suggéré d'étudier d'autres options puisque le détournement de ressources destinées à la recherche scientifique, en fin de compte, affaiblirait le GIEC.

La Hongrie, la Pologne et le Brésil, contrés par l'Allemagne et le Mali, ont proposé d'envisager un financement participatif. L'Italie a fait observer que la bonne exécution de cette option demande des compétences particulières et pourrait s'avérer coûteuse. Le Togo a suggéré la possibilité de faire payer les utilisateurs pour certains produits du GIEC. Les États-Unis, soutenus par la Suisse, ont appelé à la prudence en ce qui concerne le sentiment que les produits du GIEC sont parrainés par des organismes particuliers.

Le Président du GIEC Lee a ensuite sollicité les opinions sur la question de savoir si le Groupe doit continuer à être financé uniquement par les gouvernements ou s'il doit opérer un revirement et adopter une approche hybride incluant des contributions financières extérieures.

L'Autriche, la Suisse, les Bahamas, le Pérou, l'Arabie saoudite et d'autres pays ont préconisé que les gouvernements continuent à être les seuls contributeurs financiers du GIEC. L'Arabie saoudite,

le Mexique, la Suisse et le Maroc ont proposé une campagne de financement qui coïncide avec le 30<sup>e</sup> anniversaire du GIEC en 2018.

Le Nicaragua, l'Afrique du Sud, la Zambie, l'Argentine, le Chili et la Bolivie ont appuyé l'adoption d'un mode de financement hybride. La Bolivie a indiqué que la sollicitation de contributions provenant de tous les échelons gouvernementaux pourrait représenter une solution provisoire envisageable. La Zambie et l'Argentine ont plaidé pour une approche hybride afin de garantir des « solutions de repli » dans l'éventualité où les contraintes budgétaires exigeraient la recherche d'autres sources de financement. Dans la même optique, les Pays-Bas et l'Allemagne ont demandé un calendrier de financement permettant de s'assurer de pouvoir se reposer sur les options du « plan B » pour garantir la poursuite des activités indispensables si le GIEC n'est pas en mesure de sortir de sa situation financière difficile.

Les États-Unis, la France, le Mali, le Mexique, la Finlande, les Maldives et d'autres pays se sont dits favorables à un mode de financement hybride, avec certaines réserves. De nombreux participants ont demandé plus de précisions sur le budget pour: déterminer les déficits budgétaires; avoir une idée claire des recettes et des dépenses; et définir ce qu'il serait acceptable de faire financer par d'autres organismes.

De nombreux pays ont appuyé la prorogation du mandat de l'ES-Finance afin de poursuivre l'examen des diverses options de financement avant de prendre une décision officielle sur l'adoption ou non d'une approche hybride. Le Président du GIEC Lee a assuré les délégués que les efforts de collecte de fonds se poursuivraient sérieusement dans l'intervalle. L'Équipe est par la suite convenue de proroger le mandat de l'ES-Finance et de réexaminer la question du financement à la GIEC 47.

### **CADRAGE DU SIXIÈME RAPPORT D'ÉVALUATION DU GIEC**

Suite à la présentation des grandes lignes des chapitres composant les rapports des GT par les Coprésidents de chaque GT à la plénière du GIEC, les GT se sont réunis de jeudi à dimanche pour examiner et accepter les grandes lignes de leurs rapports. Des versions révisées des textes ont été présentées tout au long de la semaine et des consultations informelles se sont tenues, selon les besoins, sur les questions les plus controversées. Le GTI est convenu des grandes lignes de ses chapitres vendredi, alors que le GTII et le GTIII ont conclu leurs travaux dimanche matin. Les grandes lignes convenues pour les rapports des GT ont été transmises à la plénière du GIEC pour adoption.

Lors des réunions des GT, un certain nombre de questions ont été soulevées en ce qui concerne la cohérence et l'homogénéité entre les GT. En outre, des participants ont préconisé la création d'un groupe spécialement chargé de garantir la cohérence dans l'ensemble des GT, l'Espagne ajoutant que ce groupe devrait se concentrer sur les questions transversales, le langage et les données chiffrées utilisées pour mesurer les progrès, et l'élaboration d'un glossaire commun. Un certain nombre de participants ont également demandé des résumés techniques et analytiques accessibles et des déclarations générales de haut niveau qui soient indépendantes.

Les débats de la plénière et des GT sur les grandes lignes de chaque rapport sont résumés ci-après.

**GROUPE DE TRAVAIL I, GRANDES LIGNES DU RAPPORT DU RE6: Présentation à la plénière:** Mercredi, la Coprésidente du GTI Valérie Masson-Delmotte a présenté les grandes lignes du GTI au Groupe comme une évolution importante depuis les rapports du RE4 et du RE5 compte

tenu des avancées observées, entre autres en climatologie, dans la meilleure compréhension des systèmes et phénomènes climatiques, et dans l'intégration de nouvelles données factuelles telles que des observations, des statistiques, des théories et des modélisations. Elle a signalé un meilleur échange d'informations entre les trois GT au cours de ce cycle, notamment en ce qui concerne l'évaluation et la gestion des risques et la préparation des trois RS.

La Coprésidente Masson-Delmotte a donné un aperçu de la structure du rapport, qui aborde trois thèmes: les changements climatiques à grande échelle; les processus climatiques mondiaux, y compris un nouveau chapitre détaillé sur les AFCCD; et les données climatiques régionales. Elle a fait observer que les ensembles de chapitres suivent une approche plus globale que lors des évaluations précédentes, en présentant les modes de recherche et les progrès scientifiques actuels pour garantir la cohérence.

La Coprésidente Masson-Delmotte a précisé que le rapport aborderait les phénomènes extrêmes dans plusieurs chapitres, compte tenu de leur pertinence pour l'évaluation et la gestion des risques. Elle a également indiqué que les chapitres sur les processus climatiques mondiaux sont liés au GTIII, tandis que les chapitres sur les données climatiques régionales sont liés au GTII. Elle a exprimé la volonté du GTI de soutenir les autres GT en ce qui concerne les besoins recoupant les chapitres. Elle a indiqué que la réunion de cadrage du RE6 a recommandé: la tenue d'une réunion d'experts pour aborder le traitement des questions régionales entre les groupes, et a signalé le besoin d'un soutien financier à cet effet; l'élaboration d'un atlas régional des risques, qui nécessiterait une nouvelle équipe composée d'auteurs venant de chaque GT; et la création d'une équipe inter-GT sur les scénarios qui soit active tout au long du processus du RE6.

**Discussions de la GTI 13 sur les grandes lignes des chapitres:** Jeudi matin, le Coprésident du GTI Panmao Zhai a ouvert la 13<sup>e</sup> session plénière du GTI. La Coprésidente du GTI Masson-Delmotte a encouragé la diversité dans la désignation d'auteurs pour le GTI, notamment en ce qui concerne l'expertise, le stade de la carrière, la région et le genre. Le Président du GIEC Lee a déclaré que le GTI constitue le fondement des rapports du GIEC, en soulignant l'importance de se doter de données scientifiques solides pour éclairer les politiques. Le GTI a approuvé l'ordre du jour tel que présenté (WG-I:13th/Doc.1 et WG-I:13th/Doc.1, Add.1, Rev.1).

Les délégués ont ensuite formulé des observations générales sur les grandes lignes des chapitres (WG-I:13th/Doc.2). L'Allemagne a demandé que la longueur du rapport ne dépasse pas 800 pages et que les phénomènes peu probables ayant une incidence importante soient inclus. La Chine a vivement recommandé la cohérence entre les trois GT en ce qui concerne l'utilisation des scénarios, et le Sénégal a demandé que le traitement des risques et des scénarios soit uniforme entre les GT.

Le Réseau Action Climat (CAN), soutenu par la République de Corée et le Comité consultatif mondial des Amis (CCMA), s'est dit préoccupé par l'inclusion des solutions de géo-ingénierie. Le Soudan, soutenu par les États-Unis, a mis en garde contre la duplication des recherches dans le rapport du GTI et les RS. L'Allemagne, rejointe par l'Irlande, la Norvège et les États-Unis, a vivement recommandé la cohérence entre tous les chapitres et une communication claire des notions scientifiques complexes dès le début du rapport.

L'Arabie saoudite a déclaré que les grandes lignes du GTI insistent trop sur les sciences sociales et les questions liées aux politiques, a préconisé de limiter l'utilisation de termes nouveaux, et a demandé un chapitre indépendant sur les incertitudes.

Les États-Unis ont demandé un traitement plus explicite des incertitudes pour les évaluations fondées sur plusieurs modèles, la réduction d'échelle des modèles et les budgets carbone.

Plusieurs délégués ont salué la portée régionale des chapitres 10 à 12. Mentionnant la cohérence entre les rapports des GT, le Japon a encouragé l'usage des résultats de la réduction d'échelle du GTI dans le GTII, ce qui n'a pas été fait dans le RE5.

**Cadrage, contexte et méthodes (chapitre 1):** Le Mali a demandé l'inclusion d'un bref résumé sur les résultats des cinq premiers RE, et que cela soit fait dans le rapport de chaque GT. Sainte-Lucie, la Fédération de Russie et l'Arabie saoudite ont demandé plus de clarté en ce qui concerne la place du rapport dans le bilan mondial, et ont indiqué que sa contribution devrait être d'ordre scientifique. La Suisse a demandé que la mention du budget carbone soit déplacée du chapitre sur les cycles biogéochimiques et les rétroactions (chapitre 5) à ce chapitre. L'Arabie saoudite s'y est opposée et a proposé de supprimer l'ensemble des références au budget carbone.

Vendredi matin, les Coprésidents du GTI ont présenté la version révisée des grandes lignes des chapitres, en mettant l'accent sur un nouveau point portant sur le traitement et l'évaluation de l'incertitude tout au long du rapport. Suite à cet ajout, le chapitre a été accepté.

**Évolution du système climatique (chapitre 2):** Ce chapitre a été accepté vendredi, sans modification.

**Influence humaine sur le système climatique (chapitre 3):** Ce chapitre a été accepté vendredi, sans modification.

**Avenir du climat mondial: projections basées sur des scénarios, et données à court terme (chapitre 4):** Jeudi, Sainte-Lucie, soutenue par l'Irlande, la Norvège, l'UE, la Belgique, le Royaume-Uni, la Bolivie, la Zambie et d'autres participants, s'est opposée à la combinaison de notions de géo-ingénierie distinctes, en faisant observer que si l'absorption de GES est une réponse politique incluse dans l'Accord de Paris, la gestion du rayonnement solaire ne l'est pas. Le réseau CAN a souligné que les options de la géo-ingénierie ne constituent pas des stratégies d'adaptation réalistes à l'heure actuelle. La Fédération de Russie, le Sénégal et l'Arabie saoudite ont attiré l'attention sur des documents scientifiques sur les solutions de géo-ingénierie qui devraient être inclus.

Vendredi matin, les Coprésidents du GTI ont présenté des grandes lignes révisées comprenant deux points distincts sur l'absorption de GES et la gestion du rayonnement solaire. Suite à ces modifications, les grandes lignes du chapitre ont été acceptées.

**Carbone global et autres cycles biogéochimiques et rétroactions (chapitre 5):** Jeudi, l'Arabie saoudite et Singapour ont contesté la mention des budgets carbone dans le projet proposé. Le Japon et la Coprésidente Masson-Delmotte ont précisé que dans ce contexte, le budget carbone désigne une évaluation scientifique globale résultant de la nouvelle documentation. La Fédération de Russie a proposé de faire référence au carbone « global ». Le Japon, soutenu par le Royaume-Uni et d'autres pays, a plaidé pour l'examen des phénomènes soudains et de l'irréversibilité après 2100, et la Coprésidente Masson-Delmotte a confirmé que cet examen serait effectué.

Vendredi, le Groupe a examiné la version révisée des grandes lignes du chapitre; la Belgique a exprimé des préoccupations quant à l'emploi du terme « global » dans le titre révisé, en raison des dimensions régionales du cycle du carbone, et, soutenue par le Luxembourg, a proposé de mentionner l'importance des aspects régionaux dans les recommandations adressées aux auteurs, ce qui a été accepté. Suite à l'expression de préoccupations par la

Norvège, une autre recommandation à adresser aux auteurs pour s'assurer de la différenciation entre les phénomènes naturels et anthropiques a été acceptée.

La Norvège a également demandé des éclaircissements pour savoir si le point sur la gestion biogéochimique des terres considérait les zones côtières comme du carbone bleu. Le Mexique et l'Arabie saoudite ont préconisé son inclusion dans le chapitre et les Coprésidents ont proposé de l'inclure comme exemple à la fin de ce point. Cette proposition a été contrée par l'Irlande, l'Allemagne, l'Espagne, la Norvège et le Royaume-Uni, qui ont fait observer que trop d'importance serait alors accordée à la question du carbone bleu, et ont proposé plutôt que le carbone bleu figure dans les orientations à l'intention des auteurs. La Norvège a proposé de modifier le point pour mentionner « l'atténuation relative à la gestion des terres et des littoraux ». Le Groupe a accepté le chapitre avec ces propositions.

**Agents de forçage du climat de courte durée de vie (chapitre 6):** Jeudi, l'Irlande et le Mali ont salué l'inclusion de ce chapitre comme ils l'avaient demandé. La Chine a souligné la nécessité d'établir un lien évident dans le traitement de la qualité de l'air et des changements climatiques. La Belgique et Future Earth ont réclamé l'inclusion des sulfates dans l'examen des AFCCD, la Belgique demandant que le GTII et le GTIII abordent les AFCCD comme une question transversale ayant une influence sur les incidences et l'atténuation des changements climatiques. L'Inde a contesté ce chapitre indépendant sur les AFCCD, ainsi que la mention de la qualité de l'air, qui figurait dans la formulation originale du titre, en faisant observer que la question dépasse le cadre du GIEC et que trop d'importance lui est ainsi accordée, et en signalant d'autres éléments liés aux AFCCD, tels que les glaciers et les moussons.

Vendredi, les délégués ont examiné la version révisée des grandes lignes du chapitre, le représentant de l'Inde a indiqué qu'il ne pouvait pas accepter que la mention de la qualité de l'air soit maintenue dans le titre du chapitre, et il a souligné qu'il est important de différencier les durées de vie des AFCCD, en faisant observer que la contribution des AFCCD à la température est très incertaine.

Suite à une autre révision du chapitre et au terme de consultations informelles, les Coprésidents ont proposé de raccourcir le titre à « AFCCD » et d'ajouter un nouveau point sur les liens avec la qualité de l'air. L'Inde a proposé d'ajouter la mention des compositions de l'atmosphère. Suite à ces révisions, le chapitre a été accepté.

**Bilan énergétique de la Terre, rétroactions climatiques et sensibilité du climat (chapitre 7):** Les grandes lignes de ce chapitre ont été acceptées sans commentaire.

**Évolution du cycle de l'eau (chapitre 8):** Jeudi, l'Arabie saoudite a demandé le traitement des nuages et des aérosols dans un chapitre indépendant, comme dans le RE5. Les grandes lignes révisées présentées vendredi comprennent la mention des processus nuages-aérosols dans un point sur la circulation, les processus et les phénomènes ayant une influence sur l'humidité et les configurations des précipitations. Suite à cette modification, les grandes lignes du chapitre ont été acceptées.

**Océans, cryosphère et évolution du niveau de la mer (chapitre 9):** Les grandes lignes de ce chapitre ont été acceptées sans débat.

**Mise en relation des changements climatiques régionaux et mondiaux (chapitre 10):** Sainte-Lucie a proposé l'ajout d'une référence aux enjeux régionaux dans le point sur l'évaluation des méthodes comprenant la réduction d'échelle et l'ajustement des distorsions. Suite à l'ajout d'un libellé reflétant ces propositions, le chapitre a été accepté.

**Phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes (chapitre 11):** Jeudi, El Salvador, soutenu par le Nicaragua, a demandé que la situation spécifique de l'Amérique centrale soit mentionnée en tant que zone tropicale particulièrement sensible, à l'intersection de deux systèmes océaniques. Les Philippines ont demandé l'inclusion d'une référence aux cyclones tropicaux, tandis que le Mali a demandé une référence à la sécheresse. Suite à l'ajout d'une référence aux sécheresses et aux cyclones tropicaux, les grandes lignes du chapitre ont été acceptées.

**Données sur les changements climatiques pour l'évaluation régionale des risques et des impacts (chapitre 12):** Les grandes lignes de ce chapitre ont été acceptées sans modification.

Vendredi matin, le Coprésident du GTI Zhai a annoncé que la prochaine réunion du GTI se tiendra en avril 2021 dans un lieu à déterminer. Il a indiqué qu'une session conjointe des GT visant à approuver et accepter le RS15 est prévue en octobre 2018. La Norvège s'est dite préoccupée par le fait que la date de la session conjointe puisse être inadaptée à l'achèvement et à la diffusion du RS15 avant la CdP 24 en novembre 2018. Le Coprésident a clos la session du GTI vers 12h30.

**Rapport à la plénière du GIEC:** Dimanche après midi, lors de la plénière du GIEC, la Coprésidente du GTI Masson-Delmotte a présenté les grandes lignes du rapport du GTI telles qu'acceptées au cours de la session du GT, et a souligné qu'il est important que les gouvernements appuient les candidatures de plusieurs auteurs, de genres divers. Faisant écho à ce sentiment, le Canada a présenté un rapport oral sur la session dédiée à l'amélioration de l'équilibre entre les genres au sein du GIEC, qui s'est tenue mardi 5 septembre, en indiquant qu'un rapport écrit sera disponible sur le site Web du GIEC. La déléguée a annoncé qu'une consultation visant l'élaboration d'un plan d'action sur les genres se tiendra en octobre 2017 à Ottawa.

La Pologne a déploré le manque de scientifiques d'Europe de l'Est et a souligné l'importance de l'équilibre intra-régional. La Fédération de Russie a proposé de s'adresser à l'OMM pour faire participer des scientifiques venant de services météorologiques nationaux afin d'accroître la diversité. Le Maroc et d'autres pays ont exprimé des préoccupations quant au processus de sélection des auteurs qui exclut souvent les auteurs venant de pays en développement.

La Belgique a demandé de limiter la longueur du RID à 10 pages afin de garantir un message clair et concis, et la Coprésidente Masson-Delmotte a répondu qu'une certaine souplesse est nécessaire pour un rapport de cette longueur. Elle a estimé la longueur du RID à 20 à 25 pages, avec 10 figures. La Norvège et le Coprésident du GTII Hans-Otto Pörtner ont suggéré que la discussion sur le nombre de pages ait lieu plus tard, en faisant observer que les GT n'ont pas encore eu la possibilité de se concerter sur la question.

Les États-Unis ont proposé un libellé à inclure dans les décisions sur les grandes lignes des trois rapports des GT, qui précise que les points sont indicatifs et que les auteurs doivent suivre les lignes directrices du GIEC en ce qui concerne la documentation scientifique couverte. Le Venezuela a demandé que ce libellé soit inclus dans le rapport de la plénière mais pas dans les grandes lignes des GT. La Belgique, soutenue par l'Allemagne et le Luxembourg, s'est dite préoccupée par le fait qu'une référence spécifique à la documentation se rapportant aux éléments de la science physique pourrait avoir une influence sur la capacité du GTI à participer pleinement aux questions transversales. Au terme d'autres discussions et éclaircissements, le Groupe est convenu d'inclure, dans chaque décision des GT, un libellé qui indique que le rapport « examine

la documentation pertinente, notamment depuis le RE5, d'une manière conforme aux lignes directrices du GIEC sur l'utilisation de la documentation ».

**Décision finale:** Dans la décision finale (IPCC-XLVI/Doc.11), le Groupe: accepte les grandes lignes de la contribution du GTI au RE6; *et* invite les Coprésidents des GT à mettre au point des mécanismes appropriés pour veiller à la coordination efficace des travaux des GT, superviser le traitement des sujets transversaux, et préparer un glossaire commun pour les trois GT. La décision fixe également un calendrier pour l'élaboration du rapport du GTI et indique que le budget pour les travaux du GT figure dans la décision sur le programme et budget du Fonds d'affectation spéciale du GIEC (IPCC/XLVI-1).

Les lignes directrices comprennent la mention d'un RID, d'un résumé technique et d'un certain nombre d'annexes, notamment une annexe sur les options envisageables pour l'intégration entre les GT, un atlas régional et un glossaire commun aux GT. Le plan comprend des chapitres sur:

- le cadrage, le contexte et les méthodes;
- l'évolution du système climatique;
- l'influence humaine sur le système climatique;
- l'avenir du climat mondial: les projections basées sur des scénarios et les données à court terme;
- le carbone global et autres cycles biogéochimiques et rétroactions;
- les AFCCD;
- le bilan énergétique de la Terre, les rétroactions climatiques et la sensibilité du climat;
- l'évolution du cycle de l'eau;
- les océans, la cryosphère et l'évolution du niveau de la mer;
- la mise en relation des changements climatiques régionaux et mondiaux;
- les phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes dans le contexte du changement climatique; et
- les données sur les changements climatiques pour l'évaluation régionale des risques et des impacts.

#### **GROUPE DE TRAVAIL II, GRANDES LIGNES DU**

**RAPPORT DU RE6: Présentation à la plénière:** Les Coprésidents du GTII Hans-Otto Pörtner et Debra Roberts ont présenté les grandes lignes proposées pour le rapport du GTII à la plénière mercredi, en signalant le fil conducteur général, qui va des systèmes naturels aux systèmes humains et aux régions, puis aux approches synthétiques. Ils ont attiré l'attention sur trois thèmes généraux du rapport: le thème un, sur les risques, l'adaptation et la viabilité des systèmes touchés par les changements climatiques; le thème deux, sur les différentes régions; et le thème trois, sur les voies de développement durable intégrant l'adaptation et l'atténuation. Ils ont précisé que les grandes lignes du GTII comprennent également des encadrés recoupant les chapitres qui complètent les données disponibles dans le rapport.

**Discussions de la GTII 11 sur les grandes lignes des chapitres:** Jeudi après-midi, le Coprésident du GTII Pörtner a ouvert la 11<sup>e</sup> session plénière du GTII. Le Président du GIEC Lee a salué les grandes lignes pour leur manière intégrée d'aborder les risques, l'adaptation, l'atténuation et le développement. Le Groupe a approuvé l'ordre du jour (WG-II:11th/Doc.1 et WG-II:11th/Doc.1, Add.1, Rev.1).

En ce qui concerne les observations générales sur les grandes lignes (WG-II:11th/Doc.2), le Japon a demandé que le coût social du carbone soit abordé dans les chapitres sur les secteurs, tandis que l'Arabie saoudite a demandé que la mention du coût social du carbone soit complètement supprimée des grandes lignes du GTII. La Norvège a proposé d'aborder la contribution du GTII au bilan

mondial de façon plus générale, et a préconisé de se concentrer davantage sur les services écosystémiques, les solutions fondées sur la nature et les modifications écologiques, et les liens avec les Objectifs de développement durable (ODD).

Le Canada, soutenu par la Bolivie, l'Équateur, la Norvège, le Venezuela, l'Indonésie et Future Earth, a proposé d'élaborer des lignes directrices visant à inclure les savoirs locaux et autochtones dans les produits du RE6. Le Canada a recommandé de convoquer une réunion d'experts avec des dirigeants autochtones et a offert son appui à cette réunion. La Suisse a suggéré que le GIEC pourrait devancer l'approche adoptée par la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) à ce sujet.

La Trinité-et-Tobago, Sainte-Lucie, le Mali, la Tanzanie, la Grenade, les Bahamas, les Maldives, le Venezuela et le Zimbabwe ont réclamé la mention des pertes et préjudices dans les grandes lignes, en faisant observer que la question est pertinente pour les décideurs. La Bolivie, le Chili et l'Équateur ont préconisé leur inclusion soit comme un chapitre indépendant, soit comme un point figurant à chaque chapitre. Les États-Unis ont mis l'accent sur la nécessité d'aborder les pertes et préjudices d'un point de vue scientifique et d'éviter les définitions peu claires et/ou politiques. Un groupe de travail subsidiaire a été créé pour poursuivre l'examen des pertes et préjudices.

La Bolivie et Singapour ont préconisé l'inclusion d'une référence à la notion d'équité tout au long du rapport.

Rappelant les problèmes du RE5 liés au manque de données sur l'Afrique, le Mali, soutenu par la Tanzanie, l'Afrique du Sud et le Zimbabwe, a mis l'accent sur la nécessité de remédier à l'insuffisance des données sur l'Afrique dans le RE6 et a réclamé l'utilisation de la documentation grise à cet effet.

Les États-Unis ont mis l'accent sur l'examen approprié de la variabilité naturelle du climat, des rétroactions et des facteurs autres que les changements climatiques, et sur le traitement homogène de l'incertitude, en indiquant que les sources et la quantification de l'incertitude doivent être abordées de manière explicite dans chaque chapitre.

L'Arabie saoudite a estimé que les grandes lignes étaient trop axées sur l'atténuation et a suggéré que « les compromis entre l'adaptation et l'atténuation » devraient être remplacés par « les avantages partagés de l'adaptation et de l'atténuation ». Le délégué a fait observer l'absence d'une définition commune de l'adaptation progressive ou transformatrice, et a attiré l'attention sur la diversification économique en tant qu'élément central du développement durable et de la riposte aux changements climatiques.

De nombreux pays ont proposé l'ajout de nouveaux chapitres. Le Canada, soutenu par le Danemark, la Suède, la Finlande, le Chili, la Norvège et les États-Unis, a proposé que les régions polaires soient abordées dans un chapitre indépendant. L'Arabie saoudite a proposé des chapitres distincts sur la désertification et les incertitudes. L'Inde a proposé trois nouveaux chapitres sur: la planification et la mise en œuvre de l'adaptation aux niveaux national et infranational; la coopération internationale pour l'adaptation; et, soutenue par la Norvège et les Maldives, les menaces climatiques pour l'économie, y compris les secteurs du tourisme et des assurances. La République de Corée a demandé l'ajout d'un chapitre sur les enseignements tirés de la mise en œuvre, du suivi et de la vérification des plans nationaux d'adaptation.

**Point de départ et notions clés (chapitre 1):** Jeudi, la Bolivie a déclaré que ce chapitre devrait inclure les interactions entre les systèmes humains et naturels. L'Inde a préconisé l'inclusion d'une référence au bilan de l'adaptation.



Vendredi, la Coprésidente Roberts a mis en exergue les modifications figurant dans la version révisée des grandes lignes du chapitre, notamment: un traitement plus homogène du risque, un traitement plus complet des options d'adaptation; et une meilleure représentation des croisements entre l'atténuation et l'adaptation. Le Nicaragua a demandé l'ajout d'une référence à la CCNUCC dans le point abordant l'évolution du contexte politique. Suite à d'autres discussions, le Groupe est convenu de mentionner les incertitudes relatives aux risques dans le point abordant le cadre des risques climatiques, et l'adaptation et la résilience fondées sur la nature et les écosystèmes dans le point traitant de l'importance de l'adaptation.

Dimanche matin, la Coprésidente Roberts a présenté un nouveau texte résultant des consultations informelles sur les pertes et préjudices, qui comprenait un nouveau point sur « les aspects scientifiques, techniques et socio-économiques des incidences résiduelles actuelles et futures, y compris les dommages résiduels, les pertes irréversibles et les pertes non économiques causées par les phénomènes extrêmes et à évolution lente ». Elle a précisé que la mention des limites de l'adaptation a été ajoutée au point sur les conditions favorables à une adaptation efficace. Sainte-Lucie et la Trinité-et-Tobago ont exprimé leur soutien au texte proposé.

L'Arabie saoudite a demandé le retrait de la mention des « pertes non économiques » en exprimant la crainte que les auteurs négligent d'examiner les pertes économiques si seules les pertes non économiques sont mentionnées. Sainte-Lucie, la Jamaïque et le CCMA s'y sont opposés, en faisant observer qu'il est important d'examiner les pertes difficiles à monétiser. La Coprésidente Roberts a proposé le libellé « pertes économiques et non économiques » comme compromis. Suite à ces modifications, les grandes lignes du chapitre ont été acceptées.

**Écosystèmes terrestres et d'eau douce et leurs services: (chapitre 2):** Jeudi, l'Irlande a demandé l'examen de la vulnérabilité des stocks de carbone présents dans le sol et la biomasse ainsi que des principaux cycles océaniques. La Bolivie, le Venezuela et l'Afrique du Sud ont demandé de faire référence aux « avantages » des écosystèmes plutôt qu'à leurs « services ».

Vendredi, la Coprésidente Roberts a indiqué que la version révisée des grandes lignes s'efforce de garantir une certaine cohérence dans le traitement du développement durable et des ODD. Le groupe est convenu de déplacer la mention des « avantages » écosystémiques dans les orientations à l'intention des auteurs. Suite à cette modification, les grandes lignes du chapitre ont été acceptées.

**Écosystèmes océaniques et côtiers et leurs services (chapitre 3):** Jeudi, la Norvège, le Japon, le Canada et la Belgique ont demandé l'ajout d'une référence aux conséquences de l'acidification des océans, et la Bolivie a demandé la mention du développement économique.

Au terme d'un débat sur le projet révisé vendredi, le Coprésident Pörtner a proposé de mentionner « le réchauffement des océans, l'acidification des océans et la perte d'oxygène » dans le point abordant les risques prévus et l'exposition, ce que le groupe a accepté. En ce qui concerne la terminologie relative aux « services » et aux « avantages » des écosystèmes, la Bolivie a proposé d'inclure une référence à l'IPBES dans les orientations à l'intention des auteurs, ce que le groupe a accepté. Suite à ces modifications, les grandes lignes du chapitre ont été acceptées.

**Eau (chapitre 4):** Lors des discussions de jeudi, la Chine a demandé la suppression de la référence aux ressources en eau transfrontalières, tandis que l'Inde a proposé d'aborder le lien entre l'eau et l'alimentation, potentiellement dans un encadré inter-chapitres.

Vendredi, au cours du débat sur les grandes lignes révisées, l'Ukraine a proposé de mentionner la qualité et la quantité des ressources en eau lors du traitement des risques à long terme sur la sécurité hydrique, ce que le Groupe a accepté. Les grandes lignes du chapitre ont ensuite été acceptées.

**Aliments, fibres et autres produits des écosystèmes (chapitre 5):** Jeudi, l'Inde, rejointe par la Norvège, a demandé la mention de la pêche et de l'agriculture de subsistance. L'Inde, soutenue par la Suisse, la Belgique et la Zambie, a vivement recommandé qu'une attention plus grande soit apportée à l'agriculture. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a préconisé l'inclusion des incidences socio-économiques.

Vendredi, la Coprésidente Roberts a indiqué que la version révisée des grandes lignes du chapitre donnait une visibilité plus grande à l'agriculture, la foresterie et les pêches et qu'elle visait à clarifier la notion d'écosystèmes gérés, qui figurait dans le titre original du chapitre, en mentionnant les « produits des écosystèmes ».

La Suisse et Haïti, contrés par l'Inde, l'Équateur et le Venezuela, ont préconisé de mentionner « les biens et services des écosystèmes » plutôt que « les produits des écosystèmes » dans le titre du chapitre, mais cette proposition n'a pas été retenue. L'Inde a demandé d'ajouter la mention des « aliments pour animaux » dans le titre. Au cours du débat qui a suivi, des participants ont réclamé l'assurance que la distinction entre les intrants et les extrants soit maintenue. À cet effet, le Groupe est convenu que l'examen des intrants tels que les aliments pour animaux et les engrais serait ajouté dans les orientations à l'intention des auteurs.

La Zambie a préconisé d'élargir le texte au delà de « la production d'aliments » dans un point sur les options d'adaptation, en faisant observer que de nombreux pays subissent des pertes tout au long de la chaîne alimentaire. Le groupe est également convenu de mentionner les autres produits des écosystèmes dans ce point.

Les grandes lignes du chapitre ont été acceptées.

**Villes, zones de peuplement et infrastructures essentielles (chapitre 6):** Vendredi, l'Arabie saoudite a contesté le placement d'une référence à la santé et à la qualité de l'air dans le point mentionnant les options d'adaptation, la capacité d'adaptation et les ripostes et résultats, et le groupe a accepté de la déplacer vers le point abordant le lien entre l'énergie, l'eau et la santé. Au terme d'un autre débat, le Groupe est convenu de ne pas mentionner les secteurs spécifiques dans le point sur la détection et l'attribution des effets observés et des ripostes, et d'inclure l'examen sectoriel dans les orientations à l'intention des auteurs. Suite à ces modifications, les grandes lignes du chapitre ont été acceptées.

**Santé, bien-être et évolution de la structure des communautés (chapitre 7):** Vendredi, l'Arabie saoudite et l'Afrique du Sud se sont opposées à la mention de la sécurité humaine dans le point sur les dimensions psychologiques, culturelles et socio-économiques. L'Allemagne a appuyé l'inclusion d'une référence aux conflits et à la sécurité humaine. Le Bureau du GTII a proposé de supprimer la mention de la « sécurité humaine » et d'ajouter une référence au contexte du développement durable dans le point sur les options d'adaptation, les limites de l'adaptation et leurs répercussions sociales, environnementales et économiques. Suite à ces modifications, les grandes lignes du chapitre ont été acceptées.

**Pauvreté, moyens de subsistance et développement durable (chapitre 8):** Jeudi, l'Inde a signalé les liens manquants entre les conditions actuelles et les conditions prévues en matière de vulnérabilité, et a suggéré d'aborder la sécurité humaine.

Revenant sur cette question, et en réponse aux préoccupations de l'Arabie saoudite quant à la mention de la sécurité humaine dans le point traitant des possibilités de développement, le Coprésident Pörtner a proposé que la définition de la sécurité humaine figurant dans le RE5 soit mentionnée dans les orientations à l'intention des auteurs, ce que le groupe a accepté.

Dimanche matin, le groupe a examiné un texte révisé sur le point traitant des possibilités de développement, le Coprésident Pörtner signalant l'introduction du libellé « face aux pertes et aux risques résiduels » après « sécurité humaine », que le Groupe a acceptée. Les grandes lignes du chapitre ont ensuite été acceptées.

**Chapitres régionaux (chapitres 9 à 15):** Ces chapitres ont été examinés pour la première fois jeudi. La Belgique a proposé de rendre compte des limitations des évaluations régionales dans les chapitres régionaux. Au terme de consultations, plusieurs éléments ont été ajoutés à la liste initiale des éléments communs à examiner dans l'ensemble des chapitres régionaux, notamment:

- la détection et l'attribution des effets observés et des ripostes dans les systèmes naturels et humains selon différentes échelles de temps;
- les données régionales spécifiques sur l'exposition et la vulnérabilité;
- les risques climatiques actuels par secteurs, y compris les considérations régionales et sous-régionales spécifiques se rapportant aux terres, aux littoraux et aux océans régionaux;
- les différents types de systèmes de connaissance;
- les diverses options d'adaptation;
- l'interaction entre les risques et ripostes aux changements climatiques et les voies de développement durable; et
- les conséquences de la disponibilité et de l'hétérogénéité des données, notamment l'utilisation de la documentation grise.

Les chapitres régionaux proposés et la liste des éléments communs ont été acceptés samedi après-midi.

**Principaux risques dans l'ensemble des secteurs et des régions (chapitre 16):** Les grandes lignes de ce chapitre ont été acceptées telles que présentées, sans modification.

**Options pour la prise de décisions visant la gestion des risques par l'adaptation (chapitre 17):** Jeudi, l'Arabie saoudite, contrée par la France, a demandé la suppression de la référence au coût social du carbone dans le point sur les coûts et les pertes, avantages, synergies et contreparties non monétisés. Samedi après-midi, le Coprésident Pörtner a présenté une version révisée des grandes lignes du chapitre, en indiquant que la mention du coût social du carbone avait été retirée. Les Maldives, soutenues par le Mali et d'autres pays, ont demandé une mention explicite des coûts de l'adaptation, et le Coprésident Pörtner a suggéré de l'ajouter dans les orientations à l'intention des auteurs. Sainte-Lucie a demandé que les risques résiduels et les limites de la gestion des risques soient mentionnés dans le point sur la prise de décisions et la gouvernance pour la gestion des risques, ce qui a également été accepté. L'Inde, soutenue par le Venezuela, a demandé qu'un point sur la coopération internationale pour l'adaptation et la planification et la mise en œuvre de l'adaptation figure dans le chapitre. Suite à ces modifications, les grandes lignes du chapitre ont été approuvées.

**Voies de développement résilient face aux changements climatiques (chapitre 18):** La Fédération de Russie a proposé de supprimer la mention de l'état d'avancement du bilan mondial du point sur l'évaluation des risques et le niveau d'adaptation. Avec l'appui de l'Arabie saoudite, le délégué a préféré mentionner les « voies d'adaptation » plutôt que la « transformation » dans le titre proposé. L'Arabie saoudite a préconisé l'inclusion de la diversification économique dans un point sur les éléments moteurs de la prise de décisions.

Samedi après-midi, une version révisée des grandes lignes du chapitre a été présentée. La Fédération de Russie, soutenue par l'Arabie saoudite et les États-Unis, a exprimé la crainte que l'inclusion d'une référence au bilan mondial dans ce chapitre implique l'obligation d'analyser le niveau d'adaptation pour le GIEC, et a présenté un autre texte possible. Les États-Unis ont proposé de supprimer la mention du niveau d'adaptation et de maintenir la référence au bilan mondial dans le chapitre de cadrage (chapitre 1). La Norvège s'y est opposée.

Au terme de consultations informelles, la Vice-Présidente du GIEC Ko Barrett a proposé de modifier la formulation pour indiquer « l'étude des risques et de l'adaptation dans le contexte du bilan mondial ». L'Afrique du Sud s'y est opposée, préférant conserver la référence au niveau d'adaptation dans la mesure où celui-ci est lié aux voies de développement résilient face aux changements climatiques, et a proposé de déplacer la mention du bilan mondial dans les orientations à l'intention des auteurs.

En ce qui concerne le point sur les pistes pour l'adaptation, l'Arabie saoudite, le Venezuela et la Bolivie, contrés par la Norvège, ont demandé l'ajout de la diversification économique, et ont réclamé la suppression de la référence au coût social du carbone, préférant la mention des « effets sociaux des émissions de GES », ce que l'Inde a appuyé et l'Irlande, la Belgique et les Pays-Bas ont contesté, ces derniers proposant de faire référence aux effets externes comme autre possibilité. Au terme de discussions approfondies, le Groupe est convenu d'accepter la formulation sur les « effets sociaux des émissions de GES » et de mentionner dans les orientations aux auteurs que les effets sociaux des émissions de GES comprennent les coûts externes (coût social des GES).

Le Venezuela, soutenu par l'Équateur et l'Arabie saoudite, a proposé de retirer la notion de « sécurité humaine » du point sur les pistes pour l'adaptation, en faisant observer qu'elle n'est pas appropriée dans le contexte de la résilience. Le Coprésident Pörtner a proposé de la remplacer par « bien-être humain », ce que le groupe a accepté. Les Pays-Bas ont demandé que la définition de la sécurité humaine figurant dans le glossaire du RE5 soit incluse dans les orientations à l'intention des auteurs, ce que le groupe a accepté.

Dimanche matin, au terme de consultations informelles, le Groupe a réexaminé le point traitant de la synthèse des risques et des niveaux d'adaptation. Les États-Unis ont demandé de mentionner le bilan mondial dans les orientations à l'intention des auteurs et d'ajouter en parallèle une référence au bilan mondial dans le point du chapitre d'introduction et de cadrage portant sur l'évolution du contexte politique. Sainte-Lucie a proposé d'ajouter une référence au Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices et à l'examen périodique des objectifs de température dans les orientations à l'intention des auteurs. Suite à ces modifications, les grandes lignes du chapitre ont été approuvées.

**Articles inter-chapitres:** Jeudi, la France et l'Espagne ont réclamé un encadré inter-chapitres sur les régions méditerranéennes. Le Groupe est convenu d'inclure des articles inter-chapitres plutôt que des encadrés.

Vendredi, la Suède, le Canada et la Norvège ont suggéré de traiter des régions polaires dans un chapitre indépendant car ces régions nécessitent un arrangement propre à garantir que la documentation est examinée par les bons scientifiques. Les États-Unis ont proposé de placer l'article inter-chapitres sur les régions polaires avec les chapitres régionaux.

L'Arabie saoudite et la Suisse ont exprimé des préoccupations quant au nombre de pages proposées pour les articles inter-chapitres sur les déserts, les zones semi-arides et la désertification (5 pages) et les montagnes (5 pages également), en faisant observer que davantage de pages pourraient s'avérer nécessaires.

Samedi après-midi, le Coprésident Pörtner a présenté les articles inter-chapitres révisés pour approbation. L'Inde a réclamé un article inter-chapitres sur l'Himalaya et l'Arabie saoudite a demandé que l'article sur les déserts comprenne l'examen des tempêtes de sable et de la poussière. Un accord a été obtenu sur l'inclusion de références à l'Himalaya ainsi qu'aux tempêtes de sable et à la poussière dans les orientations à l'intention des auteurs. L'Équateur, soutenu par l'Inde, a demandé une augmentation du nombre de pages de 10 à 15 pour l'article inter-chapitres sur les montagnes, ce qui a été accepté. Les articles inter-chapitres ont été approuvés.

Dimanche, lors de la clôture de la session du GTII, la Coprésidente Roberts a indiqué que la nomination des auteurs commencera à la conclusion de la GIEC 46, que la sélection des auteurs est prévue en janvier 2018, et que la première réunion des auteurs principaux est programmée en janvier 2019, à Durban, en Afrique du Sud. Elle a souligné que les pays doivent accorder une attention particulière au choix des auteurs qu'ils désignent pour les articles inter-chapitres. La Coprésidente Roberts a indiqué que la prochaine réunion du GTII est prévue en octobre 2021, lorsque les participants approuveront le RID, tandis qu'une session conjointe des GT approuvera le RS15 en octobre 2018. Elle a clos la session du GTII à 11h.

**Rapport à la plénière du GIEC:** Dimanche après midi, lors de la plénière du GIEC, le Coprésident Pörtner a présenté les grandes lignes du rapport du GTII acceptées au cours de la session plénière du GTII, en indiquant que les GT élaboreront un glossaire commun aux trois rapports.

Sainte-Lucie a regretté que, compte tenu du résultat des discussions du GTII, le GIEC « ne soit toujours pas prêt à retenir le terme «pertes et préjudices» », qualifiant cela d'« opportunité manquée », étant donné que la question figure actuellement dans la documentation scientifique et va continuer d'y figurer. La déléguée s'est dite convaincue que les auteurs examineront la documentation pertinente comme il convient, et a exprimé le souhait que le concept soit pris en considération dans le RSY. Les grandes lignes du GTII ont été acceptées.

**Décision finale:** Dans la décision finale (WGII:11th/Doc.2, Rev.1), le Groupe accepte les grandes lignes de la contribution du GTII au RE6. Le Groupe a décidé que le texte à puces des grandes lignes devrait être considéré comme indicatif par les auteurs, et que ceux-ci s'appuient sur la documentation scientifique pertinente disponible depuis le RE5, conformément aux orientations du GIEC. Le rapport comptera environ 970 pages.

Les grandes lignes comprennent: un RID (nombre de pages à déterminer) et un résumé technique (40 pages), ainsi que 18 chapitres organisés en trois parties. Le chapitre 1 aborde le point de départ et les notions clés (30 pages). La partie 1 traite des risques, de l'adaptation et de la viabilité des systèmes touchés par les changements climatiques et est composée de sept chapitres portant sur:

- les écosystèmes terrestres et d'eau douce et leurs services (60 pages);
- les écosystèmes océaniques et côtiers et leurs services (60 pages);
- l'eau (60 pages);
- les aliments, les fibres et les autres produits des écosystèmes (60 pages);
- les villes, les zones de peuplement et les infrastructures essentielles (60 pages);
- la santé, le bien-être et l'évolution de la structure des communautés (50 pages); et

- la pauvreté, les moyens de subsistance et le développement durable (60 pages).

La partie 2 traite des régions et compte sept chapitres portant sur:

- l'Afrique (50 pages);
- l'Asie (50 pages);
- l'Australasie (30 pages);
- l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud (50 pages);
- l'Europe (40 pages);
- l'Amérique du Nord (40 pages); et
- les petites îles (30 pages).

La partie 2 comprend également 12 points où figurent des orientations à l'intention des auteurs sur les éléments communs à tous les chapitres régionaux, ainsi que sept articles inter-chapitres portant sur:

- les points névralgiques de la biodiversité (terres, littoraux et océans) (10 pages);
- les villes et les zones de peuplement côtières (10 pages);
- les déserts, les zones semi-arides et la désertification (10 pages);
- la région méditerranéenne (10 pages);
- les montagnes (15 pages);
- les régions polaires (15 pages); et
- les forêts tropicales (10 pages).

La partie 3 aborde les voies de développement durable, à savoir l'intégration de l'adaptation et de l'atténuation, et comprend trois chapitres portant sur:

- les principaux risques dans l'ensemble des secteurs et des régions (40 pages);
- les options pour la prise de décisions visant la gestion des risques (40 pages); et
- les voies de développement résilient face aux changements climatiques (40 pages).

Le rapport comprend cinq annexes: un atlas régional, un glossaire, la liste des acronymes, la liste des contributeurs et la liste des éditeurs.

L'approbation du rapport du GTII est prévue en octobre 2021.

**GROUPE DE TRAVAIL III, GRANDES LIGNES DU RAPPORT DU RE6: Présentation à la plénière:** Mercredi, le Coprésident du GTIII Jim Skea a présenté les grandes lignes du rapport du GTIII à la plénière, en indiquant que la réunion de cadrage du rapport du GTIII avait pour objectif: d'établir des liens plus forts entre les objectifs et scénarios de haut niveau relatifs à la stabilisation du climat et les mesures concrètes à court et moyen termes; d'introduire des disciplines et des pans de la documentation qui concernent les questions d'atténuation mais n'ont pas été présentés auparavant; et de relier l'atténuation au développement durable et aux ODD.

Le Coprésident Skea a présenté les éléments des grandes lignes du rapport qui diffèrent ou innovent par rapport au RE5, en indiquant que les premier et dernier chapitres visent à inscrire le rapport dans le contexte plus large du développement durable, et a abordé les principales évolutions depuis le RE5, notamment les ODD et l'Accord de Paris. Il a fait observer l'intention d'inclure une documentation n'ayant pas été abordée dans les produits du GIEC par le passé.

Le Coprésident Skea a indiqué que les chapitres proposés sur les évaluations de haut niveau des tendances, facteurs et profils d'évolution des émissions devraient inclure des sources qui traitent toutes les échelles et dépassent les approches classiques de modélisation, en distinguant les objectifs à long terme des mesures à moyen et court termes. Il a précisé que six chapitres portent sur les secteurs économiques, abordent principalement les changements progressifs depuis le RE5 et mettent l'accent sur les spécificités régionales et les études de cas pour compléter

la communication de haut niveau. Il a indiqué qu'un chapitre présentant les ripostes aux changements climatiques qui ne figurent pas dans les chapitres sur les secteurs, telles que le captage et l'absorption du carbone, examinera comment les ripostes s'ajoutent entre les secteurs, notamment en abordant les compromis, les avantages partagés et l'éthique. Le Coprésident Skea a salué les offres visant à accueillir les réunions des auteurs principaux du GTIII.

**Discussions sur les grandes lignes des chapitres du GTIII:** Jeudi, Le Coprésident Skea a ouvert la 13<sup>e</sup> session du GTIII, en précisant que le Coprésident P.R. Shukla n'était pas en mesure de participer à la réunion et que le Vice-Président du GTIII Ramon Pichs-Madruga le remplacerait. Le Président du GIEC Lee a présenté des remarques liminaires, déclarant que le rapport du GTIII traite de la transition vitale du statu quo à des voies de développement durable.

Le groupe a adopté l'ordre du jour tel que proposé (WG-III:13th/Doc.1 et WG-III:13th/Doc.1, Add.1, Rev.1) et a formulé des observations générales sur l'ébauche des grandes lignes (WG-III:13th/Doc.2). Le Japon a demandé d'examiner la faisabilité et d'aborder les effets négatifs des changements climatiques en ce qui concerne les ODD. La déléguée a proposé de préparer un manuel permettant d'interpréter les divers scénarios et hypothèses. Le Vice-Président Pichs-Madruga et le Coprésident Skea ont indiqué qu'ils proposaient d'en inclure un en annexe afin de garantir la transparence.

L'Inde a mis l'accent sur l'importance du rapport dans le processus du bilan mondial et sur la nécessité d'établir des liens avec les engagements actuels. La Chine a proposé d'exposer tous les éléments du bilan mondial de manière globale et équilibrée et, outre l'évaluation des NDC, d'aborder l'octroi de fonds et le renforcement des capacités destinés aux pays en développement. La Chine, soutenue par les Pays-Bas, a également demandé l'amélioration des synergies dans le traitement des secteurs, par exemple en examinant systématiquement les progrès accomplis depuis le RE5 ou en incluant des études de cas. La Chine a souligné l'importance de la coordination entre les GT au sujet des questions transversales telles que le budget mondial du carbone, les profils d'évolution, l'atténuation ou l'adaptation et leurs liens avec le développement durable, et la géo-ingénierie. Le Coprésident Skea a fait observer que les GT élaboreront un glossaire commun comme moyen de s'assurer de la cohérence entre les rapports des GT.

La Pologne a déploré l'absence de lien avec la neutralité climatique. Sainte-Lucie a demandé l'inclusion de liens avec les incidences des changements climatiques, les options d'adaptation et les avantages de l'atténuation dans tous les chapitres.

Le Royaume-Uni a appuyé l'inclusion d'un éventail de profils représentatifs d'évolution de concentration, et l'Estonie a demandé l'examen des opportunités économiques et sociales intégrées dans ces profils.

L'Arabie saoudite a déclaré que les incertitudes devraient être précisées et a mis l'accent sur la nécessité d'adopter une démarche politiquement neutre, contestant, entre autres, des notions comme « les blocages » et « la décarbonisation ».

Le Vice-Président du GTII Sergey Semenov a exprimé des préoccupations quant à l'accent mis sur les politiques dans ce qui est censé être une évaluation scientifique, par exemple lors de l'examen de l'efficacité d'instruments politiques tels que l'Accord de Paris. De concert avec l'Arabie saoudite, il s'est opposé à la mention des technologies transformatives.

**Introduction et cadrage (chapitre 1):** Jeudi, le Venezuela et la Bolivie se sont opposés à la mention des marchés et du prix du carbone. Sainte-Lucie a proposé de mentionner les limitations

de l'élévation de la température mondiale à 1,5°C et à 2°C, et pas seulement à 2°C. Lors de l'examen de la version révisée des grandes lignes vendredi, l'Allemagne, le Luxembourg, la France, le Royaume-Uni, l'Estonie, la Hongrie, l'Irlande, la Pologne, la Suède, l'UE et d'autres participants, contrés par l'Arabie saoudite, se sont opposés à la suppression de la référence au bilan mondial. À titre de compromis, la Nouvelle-Zélande, soutenue par les États-Unis, le Brésil et le Vice-Président du GTII Sergey Semenov, a suggéré qu'une référence générale à l'Accord de Paris était suffisante pour couvrir le processus du bilan. Les États-Unis ont proposé de séparer les questions politiques des questions technologiques. La France a demandé le maintien de la référence à l'objectif à long terme de 2°C, tandis que l'Estonie a réitéré la demande de Sainte-Lucie visant à mentionner également la cible de 1,5°C.

Dimanche matin, le Groupe a examiné un autre texte révisé. Dans le point traitant des récents développements, notamment l'Accord de Paris, le Luxembourg, soutenu par l'Allemagne et contré par l'Arabie saoudite, a demandé que la mention du bilan mondial soit réintroduite, en faisant observer que cette référence avait déjà été acceptée dans les grandes lignes du GTI et du GTII. Au terme d'un court débat, le groupe est convenu de modifier le point pour mentionner: « évolutions récentes comprenant l'Accord de Paris et les éventuelles contributions scientifiques du GIEC, notamment au bilan mondial et aux ODD ».

Suite à cette modification, les grandes lignes du chapitre ont été acceptées.

**Tendances des émissions et facteurs d'émissions (chapitre 2):** Jeudi, la République de Corée a proposé, et le Groupe a accepté, de traiter les tendances passées et actuelles en matière de consommation de la même façon que proposé pour les tendances de la production, afin de garantir la comparabilité.

Vendredi, les Pays-Bas, soutenus par la Norvège, ont demandé l'inclusion des émissions annuelles et des émissions cumulatives. La Norvège a en outre demandé de se pencher sur les émissions anthropiques.

Lors de l'examen de la version révisée des grandes lignes dimanche matin, concernant le point sur les politiques climatiques et non climatiques, le Vice-Président du GTII Semenov et la Norvège ont proposé d'ajouter une référence aux différentes échelles. En ce qui concerne le point traitant des infrastructures et du blocage des futures émissions, l'Arabie saoudite, soutenue par les Bahamas, a proposé une autre formulation sur les « futures émissions associées aux infrastructures ». L'Allemagne, la France, les Pays-Bas et la Norvège s'y sont opposés, en soulignant l'importance de maintenir la mention du « blocage ». Au terme de consultations informelles, le Groupe est convenu d'inclure la mention d'« infrastructures existantes et prévues à longue durée de vie ». Les grandes lignes du chapitre ont été acceptées.

**Voies d'atténuation compatibles avec les objectifs à long terme (chapitre 3):** Jeudi, l'Arabie saoudite a demandé l'inclusion d'une référence aux effets secondaires lors de l'examen des liens avec le développement durable, afin de garantir la continuité avec le RE5. Le Ghana a suggéré de porter une attention plus grande aux avantages partagés de l'adaptation et de l'atténuation. Dans les grandes lignes révisées, le Japon, contré par l'Arabie saoudite, a demandé l'inclusion des compromis ainsi que des avantages partagés de l'adaptation et de l'atténuation.

Lors de l'examen d'un texte révisé dimanche matin, le Coprésident Skea a sollicité des observations sur le point traitant des profils modélisés d'évolution des émissions. L'Arabie saoudite a émis des réserves en ce qui concerne la mention des « budgets carbone » et de « l'objectif de température à

long terme ». Au terme de consultations informelles, une autre formulation a été proposée pour les « profils modélisés d'évolution des émissions compatibles avec l'Accord de Paris, notamment l'objectif de température à long terme, et les niveaux de réchauffement plus élevés, en tenant compte du CO<sub>2</sub>, des autres gaz et des AFCCD (y compris les pics, les rythmes de changement, l'équilibre entre les sources et les puits, et les émissions cumulatives) ». Le Royaume-Uni a demandé que la mention des budgets carbone soit incluse dans les orientations à l'intention des auteurs. Le Groupe a accepté ces modifications.

En ce qui concerne le point traitant des transitions de système, l'Allemagne, soutenue par la Belgique et le Mexique et contrée par l'Arabie saoudite, a demandé de supprimer la mention des « transitions » et de revenir à la formulation d'origine sur les « transformations », en faisant observer que ces notions impliquent des significations différentes. Au terme de consultations informelles, le Groupe est convenu de mentionner les transitions ainsi que les transformations. Suite à ces modifications, les grandes lignes du chapitre ont été acceptées.

**Voies d'atténuation et de développement à court et moyen termes (chapitre 4):** Jeudi, la Bolivie a suggéré de faire référence aux programmes infranationaux « s'il y a lieu » et s'est opposée à la mention de la « croissance verte » étant donné l'absence de consensus sur ce que cela pourrait impliquer. L'Espagne a mis l'accent sur l'importance des données démographiques et a demandé une référence à la population. La Norvège a souligné qu'il est important d'inclure les émissions internationales telles que celles qui résultent des transports aériens et maritimes, et a mis l'accent sur la nécessité d'aborder le budget carbone. Le Japon a suggéré de traiter des contreparties. La France a déploré le retrait de la référence au milieu du siècle lors du traitement des voies d'atténuation et de développement.

Dimanche matin, le GTIII s'est à nouveau réuni pour examiner la version révisée des grandes lignes du chapitre. Dans le point traitant de la modélisation nationale, régionale et internationale, l'Arabie saoudite a demandé, et le groupe a accepté, de réintroduire le point sur l'examen des avantages de l'atténuation, auparavant supprimé, afin de garantir les liens entre les GT. Suite à ces modifications, les grandes lignes du chapitre ont été acceptées.

**Demande, services et dimensions sociales de l'atténuation (chapitre 5):** Jeudi, le Venezuela a suggéré que les dimensions sociales de la transformation abordées dans le chapitre fassent clairement référence au développement durable. Vendredi, réfléchissant à un titre révisé pour le chapitre, l'Allemagne, soutenue par le Luxembourg, la Hongrie et la Belgique et contrée par l'Arabie saoudite, a proposé de revenir à la formulation d'origine, qui mentionne la transformation plutôt que l'atténuation. L'Arabie saoudite a demandé une explication de la référence proposée à l'économie circulaire en raison du manque de clarté lié au terme. Les Pays-Bas, soutenus par la Norvège, le Luxembourg, l'Espagne, la Hongrie et la Belgique, ont préconisé le maintien de la référence à l'économie circulaire, étant donné que la notion a trait à la production et à la consommation durables, mais l'Arabie saoudite s'y est opposée. Des consultations informelles ont eu lieu afin de préciser davantage la notion d'économie circulaire. Samedi soir, le Groupe est convenu d'inclure une définition de l'économie circulaire comme « le fait de maximiser l'efficacité des matériaux et des ressources, de boucler les circuits ». Les grandes lignes du chapitre ont ensuite été acceptées.

**Éléments communs des chapitres sectoriels:** Vendredi, le Groupe a décidé d'inclure une liste d'éléments communs relative aux chapitres sectoriels 6 à 11. Le Royaume-Uni a suggéré

d'inclure le blocage des infrastructures comme élément commun, les Pays-Bas ont préconisé d'ajouter les dimensions sociales de la mise en œuvre, et l'Arabie saoudite a proposé d'ajouter les avantages partagés de l'atténuation au point sur les interactions entre l'atténuation et l'adaptation.

Samedi soir, au terme d'autres consultations, le Groupe a accepté la proposition de l'Arabie saoudite visant à ajouter une référence à « l'adaptation accompagnée des avantages partagés de l'atténuation ». Le Groupe a également accepté la proposition du Royaume-Uni visant à inclure « les infrastructures et le blocage, si nécessaire » et de mentionner les obstacles lors du traitement des politiques, du financement et des conditions propices spécifiques aux secteurs, comme proposé par la Suisse.

**Systèmes énergétiques (chapitre 6):** Jeudi, les États-Unis et le CCMA ont proposé d'ajouter la mention de l'efficacité énergétique comme forme importante de réduction des émissions. L'Arabie saoudite a demandé, contrée par la Norvège, de supprimer la référence aux prix des combustibles fossiles et, soutenue par la Norvège, de conserver la mention du captage et du stockage du carbone (CCS). La Bolivie a proposé de mentionner les caractéristiques de l'offre et de la demande plutôt que le prix des combustibles fossiles, tandis que la France a plaidé pour la mention du prix des énergies. La Chine a demandé l'inclusion de l'énergie nucléaire comme l'une des options envisageables pour l'approvisionnement en énergie à faible émission de carbone. Le Japon a demandé de mentionner la production alimentaire dans le point traitant de la biomasse comme source d'énergie.

Samedi soir, lors de l'examen d'une version révisée du texte ayant remplacé la référence aux « prix des combustibles fossiles » par le « prix des énergies », l'Arabie saoudite a proposé de remplacer « prix » par « politiques et mesures ». La Norvège, le Co-président Skea et d'autres participants ont fait observer que les prix ne figurent pas nécessairement dans la documentation comme politiques et mesures. Au terme d'autres discussions, le Groupe a décidé de séparer les notions dans deux points, et de mentionner « les tendances et facteurs nouveaux aux échelles mondiale et régionale » dans l'un et « les politiques et mesures, et autres cadres réglementaires; et les systèmes de l'offre et de la demande » dans l'autre. La Norvège, soutenue par l'Arabie saoudite, les Pays-Bas et le Japon, a demandé la réintroduction du CCS comme exemple d'option d'atténuation, en faisant observer que cela a été fait dans le RE5. Le Japon a en outre demandé d'ajouter la mention de la perception du public, de l'acceptation sociale du CCS et des aspects connexes. Suite à ces modifications, les grandes lignes du chapitre ont été acceptées.

**Agriculture, foresterie et autres utilisations des terres (AFAUT) (chapitre 7):** Jeudi, l'Inde a demandé une meilleure inclusion des services écosystémiques. L'Afrique du Sud a vivement recommandé le traitement équilibré de tous les types de biomasse, en particulier dans le contexte de l'atténuation, de l'adaptation et du développement durable. Le délégué a proposé d'intégrer une évaluation des puits, réservoirs et flux du carbone mondial, en faisant observer que cela serait utile aux décideurs politiques. Le Coprésident Jim Skea a fait observer que les sujets évoqués par l'Afrique du Sud sont abordés dans le RSOCCC mais a assuré que le lien entre les deux rapports serait clairement indiqué. Le Japon a déclaré que le chapitre devrait inclure un examen de la faisabilité des options de stockage du carbone et envisager l'absorption et le stockage du carbone et, rejoint par l'Espagne, a exprimé des préoccupations quant aux associations politiques liées au terme « comptabilisation ». L'Espagne a mis en garde contre l'exagération du potentiel d'atténuation

de la foresterie. La Norvège, soutenue par l'Irlande, a suggéré d'aborder la bioénergie dans le cadre du secteur forestier et les stratégies d'atténuation dans le cadre de l'agriculture.

Vendredi, dans la version révisée des grandes lignes du chapitre, la Suisse, l'Espagne et le Luxembourg ont demandé des données ventilées sur les secteurs composant l'AFAUT. L'UE, la Norvège, le Luxembourg et le Brésil ont demandé que le point sur les calculs des émissions et des absorptions ne soit pas limité aux terres non gérées. L'Espagne a souligné le besoin de clarté sur ce qui est calculé lors du traitement des émissions et des absorptions dans ce secteur.

La version révisée des grandes lignes du chapitre présentée samedi soir rendait compte de la demande visant à séparer les émissions et les absorptions dans l'AFAUT et à prendre en compte un éventail de sources de données lors du traitement des émissions et des absorptions. Le Brésil a proposé de faire référence aux émissions et absorptions « anthropiques », ce que le Groupe a accepté. La Norvège a vivement recommandé l'introduction d'une référence spécifique au rôle et aux conséquences des émissions et des absorptions de ce secteur en ce qui concerne les voies d'atténuation. En réponse à une demande de l'EU, la mention de la minimisation des déchets et du recyclage des résidus agricoles et forestiers a été ajoutée aux orientations à l'intention des auteurs. Suite à d'autres reformulations permettant des éclaircissements, les grandes lignes du chapitre ont été acceptées.

**Systemes urbains et autres zones de peuplement (chapitre 8):** La Suisse a demandé l'inclusion d'une référence aux technologies et aux normes applicables aux bâtiments dans le point traitant des options et stratégies d'atténuation dans le contexte urbain. La Vice-Présidente du GTIII Diana Ürge-Vorsatz a précisé que les normes applicables aux bâtiments sont couvertes dans le chapitre sur les bâtiments. Suite à cette modification, les grandes lignes du chapitre ont été acceptées.

**Bâtiments (chapitre 9):** Suite à la présentation, vendredi, de grandes lignes révisées qui, entre autres, déplaçaient des points de ce chapitre vers la liste des éléments communs, les grandes lignes du chapitre ont été acceptées.

**Transports (chapitre 10):** Suite à la présentation, vendredi, de grandes lignes révisées qui, entre autres, déplaçaient des points de ce chapitre vers la liste des éléments communs, les grandes lignes du chapitre ont été acceptées.

**Industries (chapitre 11):** Jeudi, la République de Corée a demandé que le chapitre établisse une distinction entre les mutations structurelles dans le contexte des pays développés et dans le contexte des pays en développement. La Norvège a indiqué que l'économie circulaire et les déchets devraient être abordés de façon plus générale et figurer dans des chapitres indépendants ou dans les chapitres qui traitent: de la demande, des services et des dimensions sociales de l'atténuation; des systèmes énergétiques; de l'AFAUT, des systèmes urbains et autres zones de peuplement; et des transports.

Suite à la présentation, vendredi, d'une version révisée des grandes lignes du chapitre, les Pays-Bas ont proposé de supprimer la mention de l'Accord de Paris et de l'Amendement de Kigali. La France, soutenue par l'UE, a demandé la réintroduction de la référence à la décarbonisation profonde; l'Arabie saoudite s'y est opposée. La République de Corée a demandé une différenciation entre les pays développés et les pays en développement dans le point traitant de l'évolution de la demande en produits industriels.

Samedi soir, la Suisse a demandé une référence à l'échelle dans le point sur les modes de développement industriel. L'Arabie saoudite, contrée par les Pays-Bas et la Vice-Présidente Ürge-Vorsatz, a demandé l'inclusion de la « substitution de matières »

dans un point révisé sur la maximisation de l'efficacité des matériaux et des ressources, le bouclage des circuits et la substitution de matières. Au terme de consultations informelles, les Coprésidents ont proposé le libellé « substitution des intrants de matières industrielles » auquel l'Arabie saoudite s'est opposée. Le Groupe est par la suite convenu d'inclure la référence à la substitution de matières dans les orientations à l'intention des auteurs, et les grandes lignes du chapitre ont été acceptées.

**Problématiques intersectorielles (chapitre 12):** Jeudi, la Pologne a demandé l'examen des absorptions terrestres de GES, en sus des absorptions de GES par les océans, ainsi que le traitement de leurs avantages partagés. Sainte-Lucie a préconisé un examen plus approfondi des contreparties et des avantages et, soutenue par l'Allemagne, a demandé que la gestion du rayonnement solaire soit supprimée du point traitant de l'éthique et de la gouvernance liées aux terres. L'Allemagne a demandé l'inclusion de données sur les risques, les incidences et les éventuels effets secondaires néfastes liés aux technologies relatives aux émissions qui sont présentées. Les États-Unis ont proposé de supprimer la référence à « la concurrence pour les ressources limitées » et de remplacer la mention des « possibilités d'atténuation liées aux changements de régime alimentaire » par l'« intensité énergétique des systèmes alimentaires ». Le CCMA s'y est opposé, en faisant observer que les changements de régime alimentaire représentent un moyen de contribuer aux efforts d'atténuation pour les citoyens. La Norvège a déclaré que le chapitre devrait présenter la « vue d'ensemble » des coûts et des avantages partagés parmi et entre tous les secteurs, et a fait observer un certain nombre de chevauchements entre ce chapitre et d'autres, suggérant que certains points pourraient être déplacés.

Vendredi, dans la version révisée des grandes lignes du chapitre, l'Allemagne, soutenue par le Japon, a demandé que le point sur les techniques d'absorption des GES et les effets secondaires comprenne un examen des incidences. La Norvège a suggéré d'aborder séparément les techniques terrestres et marines d'absorption de GES, en faisant observer que ces procédés sont très différents, et a demandé la réintroduction de la référence à la concurrence pour les ressources limitées.

Suite à des consultations approfondies, le Groupe est revenu à ce chapitre. La Norvège, soutenue par les Pays-Bas, a signalé la redondance entre deux points traitant tous deux des techniques d'absorption des GES. Le Groupe est convenu de fusionner les deux points pour plus de clarté, et de préciser les aspects relatifs aux techniques d'absorption des GES qui n'ont pas été couverts dans les chapitres sectoriels.

En ce qui concerne le point sur les effets et les risques liés à l'atténuation terrestre à grande échelle, le Mexique, soutenu par l'Arabie saoudite, a demandé l'inclusion d'une référence à l'atténuation océanique. Le Vice-Président Reisinger s'y est opposé, en faisant observer que cela mélangerait des approches d'atténuation se trouvant à différents stades de maturité et d'utilisation. Au terme d'autres consultations, le Groupe a accepté que le point mentionne « la sécurité foncière, hydrique et alimentaire, l'utilisation des ressources partagées, la gestion et la gouvernance ». Les grandes lignes du chapitre ont été acceptées dimanche matin.

**Politiques et institutions nationales et infranationales (chapitre 13):** Vendredi, les États-Unis ont mis en garde contre tout traitement préjudiciable des systèmes de gouvernance des pays, et la Grèce a réclamé la mention de la « recherche d'une entente » plutôt que la « recherche d'une entente publique ». Dimanche matin, les grandes lignes du chapitre ont été acceptées avec des modifications rédactionnelles mentionnant, entre autres, les systèmes de gouvernance et l'action climatique.

**Coopération internationale (chapitre 14):** Jeudi, la Bolivie a déclaré que le chapitre devrait également comprendre la mention des démarches non fondées sur le marché. Le Mexique a suggéré d'inclure des liens avec les ODD.

Lors de l'examen de la version révisée des grandes lignes vendredi, les États-Unis ont proposé de préciser que les accords environnementaux internationaux ne font pas partie de la politique de développement et, rejoints par le Mexique, l'Arabie saoudite et d'autres pays, ont préconisé d'éviter de citer des programmes et des organismes spécifiques dans les grandes lignes. L'Arabie saoudite et le Venezuela ont suggéré de supprimer la mention des « démarches fondées et non fondées sur le marché ». L'UE, les Pays-Bas, la Norvège et l'Irlande s'y sont opposés, en faisant observer que cette référence contribuera à guider les auteurs au sujet de l'étendue possible des instruments et des expériences internationales en matière de politique climatique et en ce qui concerne la coopération. Singapour a proposé un compromis visant à inclure la mention de « démarches internationales en matière de politique climatique et de coopération ». Le Groupe a en outre accepté un point sur les liens avec les politiques de développement et les accords environnementaux internationaux.

Les participants ont débattu d'un éventuel point sur l'éthique et la gouvernance en matière de gestion du rayonnement solaire et de gestion des risques, l'Allemagne proposant de mentionner l'« évaluation » plutôt que la « gestion » des risques. Le Vice-Président du GTII Semenov a préconisé le terme « risques associés », qui a été accepté. Les grandes lignes du chapitre ont ensuite été acceptées.

**Investissements et financement (chapitre 15):** Jeudi, l'Allemagne et la Norvège ont plaidé pour le changement du titre du chapitre en « Financement de l'action climatique et apports financiers », tandis que les Pays-Bas, soutenus par l'UE et la Norvège, ont proposé d'inclure le terme « investissements » dans le titre et d'ajouter un point sur les environnements favorables aux investissements et apports financiers. Le Japon a proposé d'ajouter l'optique du secteur privé et de clarifier la définition du financement de l'action climatique.

Vendredi, lors de l'examen des grandes lignes révisées, la Chine et l'Arabie saoudite ont proposé d'ajouter la mention des apports financiers aux pays en développement dans le point sur les besoins d'investissement. L'UE, l'Irlande et l'Allemagne s'y sont opposées afin de garantir la neutralité politique et d'éviter d'être directif en matière de politiques. L'Équateur a proposé d'inclure un examen des méthodes utilisées pour mesurer les apports financiers afin de contribuer à garantir l'objectivité. L'Arabie saoudite et la Chine ont répondu que la CCNUCC et l'Accord de Paris mentionnent les apports financiers aux pays en développement et ont mis l'accent sur la nécessité de respecter cette formulation. La Suisse, l'Allemagne, les Pays-Bas et la France ont indiqué que l'ajout d'une référence aux flux financiers à destination des pays en développement serait acceptable si le contexte associé est indiqué, en signalant une différence entre les exigences liées au financement mondial de l'action climatique et les flux financiers nationaux relatifs au climat. La Suisse a demandé l'ajout d'un libellé sur l'efficacité du financement de l'action climatique et la publication des investissements. La Chine a demandé que l'analyse des lacunes soit mentionnée.

Dans le point sur les liens entre les financements national et international, l'Arabie saoudite et les Maldives, contrées par la Norvège, l'Irlande et la France, ont préconisé la suppression de la mention des « mécanismes de financement novateurs ».

Le Groupe est revenu sur la question des apports financiers aux pays en développement samedi soir, et les Pays-Bas ont proposé de mentionner d'une part les besoins d'investissements

mondiaux et régionaux, et d'autre part les apports financiers aux pays en développement, puisqu'ils ont trait au point traitant des « investissements liés aux voies d'atténuation et à l'action climatique ». Au terme d'autres consultations sur la question, le Groupe a accepté dimanche matin deux points commençant par la même formulation, à savoir « scénarios et besoins d'investissements et d'apports financiers liés aux voies d'adaptation et à l'action climatique », l'un des points finissant par « aux échelons mondiaux et régionaux », et l'autre par « dans les pays en développement ». Suite à ces modifications, les grandes lignes du chapitre ont été acceptées.

**Innovation et mise au point et transfert de technologies (chapitre 16):** Jeudi, la République de Corée a déclaré que le Mécanisme de facilitation des technologies des Nations Unies devrait être inclus. Les États-Unis ont préconisé de mettre davantage l'accent sur l'amélioration et le renforcement des technologies ainsi que sur la pénétration du marché.

Le texte a été révisé pour réduire la spécificité et, entre autres: inclure des références aux incitations au déploiement; mentionner les « partenariats et les démarches de coopération » au lieu de l'Accord de Paris et du Mécanisme technologique de la CCNUCC; et inclure la caractérisation et les conséquences des nouvelles technologies de rupture.

Dimanche matin, les discussions ont abouti à un texte à puces sur le « rôle de l'innovation et de la mise au point, de la diffusion et du transfert de technologies dans la contribution au développement durable et aux objectifs de l'Accord de Paris, notamment les voies d'atténuation ». Suite à des débats sur l'opportunité d'inclure une référence à la résilience face aux changements climatiques, le Groupe est convenu d'ajouter que la résilience climatique représente une part importante du développement durable dans les orientations à l'intention des auteurs. Suite à ces modifications, les grandes lignes du chapitre ont été acceptées.

**Accélérer la transition dans le contexte du développement durable (chapitre 17):** Vendredi, les Coprésidents ont présenté une version révisée des grandes lignes, y compris un point supplémentaire abordant les incertitudes et les besoins en matière de connaissances, formulé sur la base des discussions de la veille.

Dimanche matin, le Groupe a réexaminé le point traitant de la prise de décisions et de la gouvernance, et le Coprésident Skea a proposé d'introduire le libellé « compte tenu des risques résiduels et des limites de la gestion des risques » après « gestion des risques ». Suite à cette modification, les grandes lignes du chapitre ont été acceptées.

**Rapport à la plénière du GIEC:** Dimanche après-midi, le Coprésident Skea a présenté les grandes lignes du rapport du GTIII telles qu'acceptées lors de la plénière du GTIII. Il a indiqué que bien qu'enthousiasmé par l'amélioration de la « lisibilité », il n'est pas partisan d'une limitation du nombre de pages du RID pour le moment. Les grandes lignes du GTIII ont été acceptées.

**Décision finale:** Dans la décision (WGIII-13th/Doc.2, Rev.1), le GIEC accepte les grandes lignes de la contribution du GTIII au RE6 et décide que le texte résultant du processus de cadrage et des observations formulées par la plénière soit considéré comme indicatif par les auteurs, et que ceux-ci s'appuient sur la documentation scientifique pertinente disponible depuis le RE5, conformément aux orientations du GIEC. Les grandes lignes stipulent que le rapport comprendra un RID, un résumé technique, une liste d'éléments communs aux six chapitres sectoriels, et un total de 17 chapitres couvrant:

- l'introduction et le cadrage;
- les tendances des émissions et leurs facteurs;

- les voies d'atténuation compatibles avec les objectifs à long terme;
- les voies d'atténuation et de développement à court et moyen termes;
- la demande, les services et les dimensions sociales de l'atténuation;
- les systèmes énergétiques;
- l'AFAUT;
- les systèmes urbains et autres zones de peuplement;
- les bâtiments;
- les transports;
- les industries;
- les problématiques intersectorielles;
- les politiques et les institutions nationales et infranationales;
- la coopération internationale;
- les investissements et le financement;
- l'innovation et la mise au point et le transfert de technologies; et
- l'accélération de la transition dans le contexte du développement durable.

La longueur du rapport, du RID et du résumé technique reste à définir et la prochaine session se tiendra en avril 2021.

**RAPPORT DE SYNTHÈSE DU RE6:** Dimanche après-midi, les Vice-Présidents Krug et Sokona ont présenté les résultats de la réunion de cadrage du RSY (IPCC-XLVI/Doc.6). La Vice-Présidente Krug a indiqué que le processus de cadrage a identifié des questions transversales applicables aux trois GT et a étudié les possibilités de coordination permettant de faciliter la synthèse.

Le Vice-Président Sokona a précisé les composantes générales et non exhaustives des grandes lignes du RSY: le bilan mondial; l'interaction entre les émissions, le climat, les risques et les voies de développement; les coûts et avantages économiques et sociaux de l'atténuation et de l'adaptation dans le contexte des voies de développement; et le financement et les modes de soutien. Il a également annoncé qu'une réunion de cadrage spéciale sera organisée et qu'une UAT sera créée en 2019.

Les Pays-Bas ont réclamé une proposition visant à rationaliser le processus de synthèse des rapports des GT, en demandant que les auteurs soient sélectionnés en fonction de thèmes spécifiques et que le processus commence dès que possible.

En ce qui concerne les thèmes transversaux, le Président du GIEC Lee a indiqué que les principales contributions émanent du résultat de la réunion de cadrage de mai 2017, et que huit thèmes ont été identifiés: les régions; les scénarios; les risques; les villes; le bilan mondial; la géo-ingénierie; l'adaptation et l'atténuation; et les approches et processus permettant l'intégration des GT. L'Inde a demandé que les équipes interdisciplinaires commencent à dialoguer dès que possible et que le GIEC progresse vers une meilleure intégration. L'Allemagne a appelé à la coordination entre les GT sur des questions comme la sensibilité sociale et la gouvernance, et a demandé qu'une approche commune des risques soit adoptée. Le Président du GIEC Lee a déclaré que ces points seraient pris en considération lors de la préparation de la GIEC 47.

### **AVENIR DE L'ÉQUIPE SPÉCIALE POUR LES DONNÉES ET LES SCÉNARIOS SERVANT À L'ANALYSE DU CLIMAT ET DE SES INCIDENCES (ES-ESACI)**

Le Coprésident de l'ESACI Andreas Fischlin a présenté un rapport d'étape (IPCC-XLVI/Doc.9) comprenant l'identification des priorités fondamentales pour l'avenir de l'ESACI et le démarrage d'un exercice de recensement des activités menées par des organismes extérieurs similaires ou liés à l'ESACI ou au Centre de diffusion des données. Le Coprésident Fischlin

a annoncé que si des progrès ont été accomplis, l'ES-ESACI n'a pas été en mesure d'achever ses travaux, et il a proposé de proroger le mandat de l'ES-ESACI jusqu'à la GIEC 47, ce qui a été accepté.

### **ALIGNEMENT DES CYCLES DU GIEC ET DU BILAN MONDIAL**

Dimanche, le Secrétaire du GIEC Mokssit a présenté ce point de l'ordre du jour (IPCC-XLVI/Doc.3), en indiquant que la GIEC 43 a chargé le Secrétariat de préparer des propositions visant l'alignement des travaux menés par le GIEC au cours du RE7 avec le bilan mondial. Il a présenté trois options envisageables pour l'alignement: la réduction du cycle d'évaluation à cinq ans; l'augmentation du cycle d'évaluation à dix ans, avec un point sur les progrès accomplis tous les cinq ans; ou le maintien du cycle d'évaluation actuel de sept ans et la production de RS ciblés qui coïncident avec le bilan lorsque les cycles du GIEC ne sont pas alignés sur le bilan mondial. L'Allemagne, la France, l'Inde, le Brésil, l'Arabie saoudite, le Luxembourg et d'autres pays, constatant le manque de temps pour mener un débat approprié à la GIEC 46, ont proposé de créer une équipe spéciale chargée d'examiner cette question. Plusieurs pays ont signalé qu'en l'absence de mandat, ce groupe ne pouvait pas être créé. La France et la Norvège ont suggéré de prier le Secrétariat d'inviter les membres du GIEC à présenter des contributions exprimant leurs vues sur cette question, ce que le Groupe a accepté. Au terme d'un débat supplémentaire, le Groupe a donné un accord de principe pour créer une équipe spéciale coprésidée par la France et le Mexique, convenir de son mandat à la GIEC 47, et, dans l'intervalle, solliciter des contributions en ce qui concerne les trois options envisageables pour l'alignement.

### **PARTICIPATION DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT AUX ACTIVITÉS DU GIEC**

Ce point de l'ordre du jour (IPCC-XLVI/INF.3) n'a pas été abordé par le Groupe, faute de temps. Lors de la plénière de dimanche, l'Inde a demandé que ce point fût examiné à la GIEC 47, ce que le Groupe a accepté. Le Zimbabwe a exprimé sa préoccupation quant aux lacunes dans la participation des pays en développement aux activités du GIEC et a demandé que des mesures soient prises pour accroître leur participation entre les sessions. Le Président Lee a promis que lors de la prochaine réunion du Bureau, où les auteurs principaux seront sélectionnés, il aborderait les préoccupations exprimées par le Zimbabwe.

### **AGENTS DE FORÇAGE DU CLIMAT DE COURTE DURÉE DE VIE**

Dimanche, le Coprésident de l'ESI Eduardo Calvo Buendía a présenté ce point de l'ordre du jour (IPCC-XLVI/Doc.7), en exposant trois options envisageables pour la tenue d'une réunion d'experts sur les AFCCD au cours du cycle de la sixième évaluation: option 1, l'examen des questions liées à l'estimation des émissions d'AFCCD, principalement avec les experts travaillant avec l'ESI; option 2, l'examen des questions liées à l'estimation des émissions d'AFCCD et aux estimations de leurs effets climatiques, comprenant les experts de l'ESI et du GTI; et, option 3, l'examen des questions liées à l'estimation des émissions d'AFCCD et aux estimations des effets climatiques, y compris les conséquences socio-économiques, comprenant les experts de l'ESI et de tous les GT. Il a indiqué que dans tous les cas, la méthodologie applicable aux inventaires figurerait dans la proposition.

Tout en notant la pertinence du sujet, les États-Unis, appuyés par le Brésil, ont invité à la prudence en raison de la situation financière du GIEC et de l'échéance de la réunion, ainsi que de la hiérarchisation appropriée des activités du GIEC. La Norvège



a souligné qu'il est important de réduire l'incertitude liée aux AFCCD, a recommandé la création d'un comité scientifique directeur, et s'est déclarée disposée à soutenir financièrement la réunion d'experts. L'Allemagne s'est félicitée du débat sur les AFCCD, en particulier en ce qui concerne le carbone noir. La Norvège, l'Allemagne, la Suède, le Chili, l'Afrique du Sud, le Brésil et le Canada ont appuyé l'option 2, l'Argentine a appuyé l'option 1, en indiquant que l'attention devrait porter sur la méthodologie, et l'Équateur a appuyé l'option 3 mais pourrait appuyer l'option 2 si les fonds étaient limités. Le Président du GIEC Lee a proposé que le Groupe préconise l'option 2 pour la réunion d'experts, ce qui a été accepté.

#### **RAPPORTS D'ÉTAPE**

**RS15:** Dimanche, la Coprésidente du GTI Masson-Delmotte a présenté un rapport oral sur le RS15, en indiquant qu'un tout premier projet de rapport est en cours d'examen par l'UAT et que la Suède accueillera la prochaine réunion des auteurs principaux. Elle a sollicité des offres pour l'accueil de la quatrième et dernière réunion des auteurs principaux. Le Groupe a pris note du rapport.

La Coprésidente Masson-Delmotte a proposé l'élaboration d'un résumé technique du RS15 pour s'assurer que le plus de données possibles soient traduites dans différentes langues, et par souci de cohérence entre les RS. Elle a demandé qu'une décision soit prise sur la question afin de s'assurer que le RS15 est préparé en tant qu'opportunité, en indiquant la nécessité d'appliquer une telle décision lors de l'élaboration de la deuxième ébauche du rapport. Le Groupe est convenu de l'élaboration d'un résumé technique pour le RS15.

La Coprésidente Masson-Delmotte a ajouté qu'une décision était nécessaire quant à la tenue d'une réunion d'experts pour élaborer les lignes directrices régionales. Le Coprésident Pörtner s'est enquis de la possibilité que le Comité exécutif prenne une décision finale sur la réunion et en informe l'ensemble des chargés de liaison. Au terme d'un débat, le Groupe est convenu d'organiser la réunion d'experts, et de charger le Comité exécutif d'examiner le document préparé par le GTI sur la réunion d'experts et d'en entamer les préparatifs.

**RSOCCC:** En raison des contraintes de temps, le Groupe a pris note du rapport (IPCC-XLVI/INF.10) sans débat.

**RSCCTE:** En raison des contraintes de temps, le Groupe a pris note du rapport (IPCC-XLVI/INF.11) sans débat.

**ESI:** Le Coprésident de l'ESI Kiyoto Tanabe a présenté un rapport d'étape sur les travaux actuels de l'ESI (IPCC-XLVI/INF.5). Il a indiqué que le groupe est en train d'élaborer une méthodologie pour les inventaires, et qu'il a reçu la nomination de 328 experts dont 190 ont été sélectionnés. La première réunion des auteurs principaux pour le Rapport méthodologique visant à actualiser et compléter les Lignes directrices 2006 du GIEC s'est tenue en juin 2017, en Espagne, et la deuxième réunion se tiendra au Zimbabwe, fin septembre 2017. Le Coprésident Tanabe a indiqué que la date limite pour la documentation est le 25 juin 2018 et qu'un accord a été trouvé sur l'actualisation de l'inventaire en ligne, en coordination avec la CCNUCC. Il a invité les gouvernements membres à désigner leurs experts plus tard en 2017. Le Groupe a pris note du rapport (IPCC-XLVI/INF.5).

**ESACI:** En raison des contraintes de temps, le Groupe a pris note du rapport (IPCC-XLVI/INF.7) sans débat.

**Réunion d'experts sur l'atténuation, la durabilité et les scénarios de stabilisation du climat:** En raison des contraintes de temps, le Groupe a pris note du rapport (IPCC-XLVI/INF.6) sans débat.

**Activités de communication et de sensibilisation:** Dimanche, Jonathan Lynn, du Secrétariat du GIEC, a présenté le rapport d'étape sur ce point de l'ordre du jour (IPCC-XLVI/INF.8),

en indiquant qu'une sensibilisation économique a été menée sous forme de webinaires et que des travaux sont en cours pour améliorer le site Web du GIEC et renforcer les activités de sensibilisation dans les médias sociaux. Le Groupe a pris note du rapport.

L'Arabie saoudite a annoncé qu'elle organisera un atelier régional de sensibilisation les 19 et 20 septembre 2017 à Riyad pour présenter les résultats du RE5, les solutions envisageables pour le climat et les voies à suivre.

**Programme de bourses du GIEC:** Dimanche, la Vice-Présidente du GIEC Barrett a présenté le rapport d'étape sur le Programme de bourses du GIEC (IPCC-XLVI/INF.4), en indiquant que 188 demandes ont été reçues à l'occasion de la quatrième série d'attribution et que 13 étudiants en doctorat et post-doctorat ont été sélectionnés. Elle a demandé que les participants envoient leurs suggestions au Secrétariat en ce qui concerne la proposition visant à créer un Conseil d'administration. Le Groupe a pris note du rapport.

#### **QUESTIONS RELATIVES À LA CCNUCC ET À D'AUTRES ORGANES INTERNATIONAUX**

Dimanche, la Norvège a déploré le fait qu'en raison des contraintes de temps, ce point de l'ordre du jour n'ait pas pu être examiné et a prié le Président du GIEC Lee de communiquer avec la CCNUCC avant la CdP 23 et de collaborer avec le Secrétariat de la CCNUCC au cours de la période intersessions. Ce point de l'ordre du jour sera abordé à la GIEC 47.

#### **LIEU ET DATE DE LA GIEC 47**

Dimanche, la Coprésidente de l'ESF Plume a indiqué que l'ESF a considéré que la première session plénière de 2018 devrait être convoquée plus tard que d'ordinaire, afin de laisser suffisamment de temps pour le traitement des contributions des pays pour l'année 2018 et l'évaluation de la situation financière générale du GIEC. Constatant les contraintes financières, le Luxembourg et la Norvège ont proposé de réduire la durée de la GIEC 47.

Le délégué de la France a confirmé l'offre faite par son pays d'accueillir la GIEC 47, en mettant en garde contre une convocation de la réunion trop tard dans l'année, qui pourrait compromettre des activités essentielles du GIEC. La République de Corée a proposé d'accueillir la GIEC 48 au cours de la première semaine d'octobre 2018.

Le Président du GIEC Lee a signalé la décision du Bureau de convoquer une réunion du Bureau de trois jours fin janvier ou début février 2018 à Genève, en Suisse, afin, entre autres, de sélectionner les auteurs principaux.

Le Groupe est convenu que la GIEC 47 aurait lieu à Paris, en France, à des dates à déterminer à l'issue de plus amples discussions entre la France et le Secrétariat.

#### **CLÔTURE DE LA SESSION**

Dimanche, le Président du GIEC Lee a remercié le Gouvernement du Canada pour son hospitalité. Il a indiqué que la réunion a planifié les travaux du GIEC pour les cinq années à venir. Il a salué l'adoption de grandes lignes décidées, qui contribueront à garantir que le RE6 est pertinent pour les politiques, et a encouragé les délégués à désigner les meilleurs auteurs dans l'ensemble des disciplines et domaines d'expertise, en veillant à la répartition géographique et à l'équilibre des genres ainsi qu'à l'amélioration de la représentation des pays en développement. Constatant la gravité de la situation financière, il a déclaré que « l'achèvement du programme de travail en cours est menacé », et que les ressources doivent être accrues et leur base élargie. Il a clos la réunion à 20h31.

**BRÈVE ANALYSE DE LA GIEC 46**

Alors que l'ouragan Irma frappait les Caraïbes et que le temps et d'autres catastrophes naturelles occupaient les informations, les délégués se sont réunis à Montréal pour la 46<sup>e</sup> session du GIEC. Le contexte climatique s'est fait vivement sentir, étant donné que plusieurs délégués de petits États insulaires des Caraïbes étaient dans l'incapacité de participer à la réunion. L'ironie de la situation n'a pas échappé aux délégués.

Au centre du programme de la GIEC 46 se trouvait l'approbation des projets de grandes lignes pour les trois rapports des groupes de travail qui, avec le RSY, forment le sixième rapport d'évaluation du GIEC. Cela impliquait un examen gouvernemental des projets de grandes lignes préparés par chaque GT au cours d'une réunion de cadrage qui s'est tenue à Addis-Abeba en mai 2017. Le Groupe devait également aborder la stabilité financière de l'organisation et l'alignement avec le cycle du bilan mondial mené dans le cadre de la CCNUCC, deux questions essentielles pour le maintien en fonctionnement du GIEC et sa capacité de remplir sa mission.

La brève analyse qui suit place la GIEC 46 dans son contexte, tout en se concentrant sur les principales questions abordées lors de la réunion.

**APPROBATION DES GRANDES LIGNES DES RAPPORTS DES GT POUR LE RE6: UNE POLITIQUE FONDÉE SUR DES DONNÉES FACTUELLES OU DES DONNÉES FONDÉES SUR LA POLITIQUE?**

La dernière fois que les GT se sont soumis à l'approbation des ébauches de leurs rapports était à la GIEC 31, à Bali, en octobre 2009, deux mois seulement avant la CdP à la CCNUCC de Copenhague. Le débat avait par la suite porté sur les références à l'Article 2 de la CCNUCC, à savoir l'objectif ultime de la Convention: stabiliser les concentrations de GES dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique. Cet objectif était perçu comme une avancée importante en matière de pertinence politique des rapports du GIEC, mais était également particulièrement délicat puisqu'il exigeait, comme l'a fait remarquer le Président du GIEC Rajendra Pachauri à l'époque, de répondre au besoin de meilleures données scientifiques sur l'évolution dangereuse du climat tout en évitant de définir ce qui constitue exactement l'évolution dangereuse du climat.

Huit ans ou un rapport d'évaluation plus tard, ce que l'on entend par évolution dangereuse du climat semble curieusement sans importance. La question est désormais comment y faire face. Le débat sur les changements climatiques ayant évolué de l'établissement des données scientifiques vers des options pratiques pour y faire face, ce que les gouvernements demandent n'est pas seulement une mise à jour sur la science physique des changements climatiques et de leurs incidences, mais également un examen des coûts socio-économiques et des avantages de l'atténuation et de l'adaptation dans le contexte des voies de développement durable pour tous. Pour ce faire, il était nécessaire d'inclure l'examen de questions telles que le budget carbone, les limites de l'adaptation, les risques et les incidences liés aux phénomènes extrêmes et aux événements à évolution lente comme la progression graduelle du réchauffement et de la hausse du niveau de la mer, le financement et les autres formes de soutien, et toutes les options d'atténuation disponibles, y compris les options non testées dans le domaine de la géo-ingénierie.

Bien que la portée du RE6 soit plus large que celle des rapports d'évaluation précédents, certains éléments n'ont pas changé, à savoir: la nécessité de préciser clairement les incertitudes, notamment ce que l'on peut savoir avec davantage de recherches et de fonds et ce que l'on ne peut pas savoir avec certitude; l'importance de la coordination et de l'intégration entre les trois GT; le besoin de communication effective et d'accessibilité; et peut-être plus important encore, l'enjeu fondamental qui consiste à garantir une participation plus grande et significative des pays en développement.

Dans ce contexte, les participants se sont penchés sur l'approbation des grandes lignes des rapports des GT. Cela constitue un élément nécessaire au processus du GIEC selon lequel les gouvernements s'approprient les rapports. Comme toujours dans ces cas, on pouvait s'attendre à un certain nombre d'interventions intéressées. Une fois en mode de négociation, il était peut-être inévitable que certains délégués soient incapables de résister au besoin irrésistible d'utiliser un langage politique, même lorsque l'objectif était de fournir des orientations claires aux auteurs sur ce que les décideurs pourraient juger utile de savoir. Comme l'a exprimé un participant, on pouvait se demander si l'objectif est de se doter de politiques fondées sur des données factuelles ou de données fondées sur les politiques. Néanmoins, il appartient désormais aux auteurs et éditeurs de présenter leurs conclusions scientifiques, et il est certain que celles-ci transcenderont les intérêts politiques.

**VEILLER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU GIEC**

La demande d'évaluations objectives des changements climatiques pouvant être utilisées par les décideurs à tous les échelons a considérablement augmenté. Le GIEC y a répondu avec un programme presque irréalisable qui comprend non seulement les contributions des trois GT au RE6 mais aussi un rapport de synthèse du RE6, trois rapports spéciaux et un rapport méthodologique. L'ensemble est à livrer dans les 4 à 5 prochaines années.

Pourtant, le respect des délais pour l'ensemble de ces produits est compromis par le manque de fonds. Depuis sa création en 1989, le GIEC a reçu, sur une base annuelle, des contributions volontaires provenant de gouvernements et organismes qui en sont membres. Cependant, le déclin constant des contributions depuis 2010 et une réduction de la base des donateurs ont conduit le GIEC à devoir puiser dans ses fonds de réserve. Si la tendance se poursuit, l'achèvement du programme de travail en cours sera menacé, comme le Président du GIEC en a averti les délégués lors de la plénière de clôture.

Le GIEC fonctionne avec un budget modique. L'essentiel du travail est effectué par des scientifiques sur une base volontaire et est soutenu par des institutions d'accueil et des contributions spéciales en nature. Comme l'ont indiqué les Coprésidents de l'Équipe spéciale sur la stabilité financière, la diminution des fonds n'a rien à voir avec une baisse du soutien ou de la confiance accordés aux travaux du GIEC, mais est plutôt lié aux problèmes associés au recours à une base étroite de donateurs. Il existe toujours une tendance à la complaisance lorsque chacun présume que quelqu'un d'autre interviendra si nécessaire pour sauver la mise. Pourtant, la stabilité financière du GIEC est un problème sérieux qui doit être traité. Le Groupe a par conséquent décidé d'étudier sérieusement le moyen d'élargir la base de ses bailleurs de fonds tout en intensifiant les efforts visant à inciter tous les gouvernements membres à verser des fonds.

Une autre question de l'ordre du jour ayant trait au développement durable du GIEC concerne la façon d'aligner les cycles du GIEC avec le processus du bilan mondial mené dans le cadre de la CCNUCC. Au titre de l'Accord de Paris, un bilan mondial doit être effectué tous les cinq ans à partir de 2023 afin d'évaluer les progrès accomplis collectivement en vue de la réalisation des objectifs de l'Accord et de ses cibles à long terme. Le bilan est censé évaluer « les progrès collectifs », et non les activités menées par chaque Partie. C'est précisément le type de travail pour lequel le GIEC a été créé. Cependant, les cycles d'évaluation du GIEC durent généralement de sept à huit ans; par conséquent, le calendrier et les produits du GIEC doivent être revus afin que les cycles coïncident de manière plus efficace. En dépit du fait que les discussions sur les grandes lignes des GT aient été plus longues que prévu à Montréal, ne laissant que peu de temps à la plénière pour examiner l'alignement avec le processus du bilan et repoussant les décisions à la prochaine réunion, le Groupe a décidé de mettre en place une équipe spéciale et de solliciter les vues des membres. Il est nécessaire d'aborder cette

question pour s'assurer que les rapports du GIEC sont publiés au moment où ils peuvent être le plus utiles pour éclairer les prises de décision internationales, et que le GIEC reste ainsi fidèle à sa mission.

### **PROGRAMME MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

L'évolution du climat étant désormais plus clairement perçue comme une question de développement durable pour tous, le travail du GIEC se trouve pleinement inscrit dans le programme mondial pour le développement durable. Celui-ci comprend non seulement l'Accord de Paris, mais également le Programme de développement durable à l'horizon 2030, y compris les ODD, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, et le Nouveau Programme pour les villes. Cette optique était manifeste dans les grandes lignes des rapports des GT approuvés à Montréal, celles-ci étant chargées de références aux ODD.

2018 marque le 30<sup>e</sup> anniversaire du GIEC, un moment pour l'organisation qui, selon certains observateurs, est ressenti comme un 30<sup>e</sup> anniversaire: après avoir connu ses problèmes de croissance, le GIEC est désormais plus expérimenté, familiarisé avec sa propre identité, et au fait de ses forces et faiblesses. Il se trouve également à son pic de performance physique et de productivité; il s'est assurément fixé un programme chargé et ambitieux pour les cinq prochaines années, sans un seul jour à perdre. Par exemple, l'appel à candidatures pour la nomination d'auteurs pour les divers chapitres des rapports des GT a débuté le jour même où le Groupe a adopté les grandes lignes.

Le travail commence désormais sérieusement pour les GT alors qu'ils entament leurs travaux pour l'analyse de la documentation scientifique pertinente et l'élaboration des projets de rapports des GT, conformément aux grandes lignes des chapitres convenues à Montréal. Une fois que les tout premiers projets seront disponibles en 2019-2020, un processus itératif de révision experte commencera, effectué par les scientifiques et, à la fin, les gouvernements. Les plénières des GT se réuniront à nouveau en 2021 pour adopter leurs rapports respectifs aux fins d'acceptation, approbation et adoption par le Groupe. Si cela semble intense, il y a aussi: un Rapport spécial sur un réchauffement planétaire de 1,5°C prévu pour 2018; un Rapport spécial sur les océans et la cryosphère dans le contexte du changement climatique pour 2019; un Rapport spécial sur le changement climatique et les terres émergées pour 2019; et un Rapport méthodologique visant à actualiser et compléter les Lignes directrices 2006 du GIEC pour les inventaires nationaux, pour 2019 également. Les travaux sont ainsi planifiés pour les cinq prochaines années, et le GIEC a certainement du pain sur la planche. C'est un défi de taille, mais selon de nombreux observateurs, le GIEC est à même de le relever. Si seulement il peut trouver les fonds.

## **RÉUNIONS À VENIR**

**Semaine du climat de New York 2017:** La 9<sup>e</sup> édition annuelle de la Semaine du climat de New York (Climate Week NYC) se tiendra lors du Débat général de l'Assemblée générale des Nations Unies. Elle réunira des dirigeants d'entreprises et de gouvernements pour démontrer comment l'investissement continu dans l'innovation, les technologies et les énergies propres stimulera la rentabilité et nous mènera à une économie mondiale ne produisant aucune émission. **dates:** 18-24 septembre 2017 **lieu:** New York, États-Unis **contact:** The Climate Group **email:** info@theclimategroup.org **www:** https://www.theclimategroup.org/ClimateWeekNYC

**Douzième réunion du Comité de l'adaptation de la CCNUCC (CA 12):** La douzième réunion du Comité de l'adaptation (CA) de la CCNUCC devrait porter, entre autres, sur: les moyens permettant d'appuyer la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat; les travaux du groupe de travail du CA chargé du Processus d'examen technique des mesures d'adaptation; l'appui technique et les orientations destinés aux Parties en

matière de mesures d'adaptation et de moyens de mise en œuvre; la sensibilisation, la vulgarisation et le partage d'informations; et le rapport du CA à la CdP 23. **dates:** 19-22 septembre 2017 **lieu:** Bonn, Allemagne **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **fax:** +49-228-815-1999 **email:** secretariat@unfccc.int **www:** http://unfccc.int/adaptation/groups\_committees/adaptation\_committee/items/10375.php

### **Réunions pour l'élaboration de la Révision 2019 des Lignes directrices 2006 du GIEC pour les inventaires nationaux:**

La réunion des auteurs principaux chargés de la coordination se tiendra le 24 septembre et les auteurs principaux se réuniront ensuite du 25 au 28 septembre. **dates:** 24-28 septembre 2017 **lieu:** Victoria Falls, Zimbabwe **contact:** Secrétariat du GIEC **téléphone:** +41-22-730-8208/54/84 **fax:** +41-22-730-8025/13 **email:** IPCC-Sec@wmo.int **www:** http://www.ipcc.ch

### **Mobiliser les savoirs locaux et autochtones pour les observations et solutions relatives aux changements climatiques: Une perspective de la région des Caraïbes:**

Cette conférence sera organisée par l'UNESCO et contribuera à mobiliser les savoirs locaux et autochtones dans les Caraïbes en donnant un aperçu régional de l'état de l'art des savoirs locaux et autochtones de l'environnement dans les Caraïbes, y compris des outils et des méthodologies pour travailler avec les savoirs locaux et autochtones; et en comprenant les principales questions régionales, les expériences et les bonnes pratiques promouvant les savoirs locaux et autochtones dans l'évaluation des changements climatiques ainsi que dans les actions qui en découlent. **dates:** 27-29 septembre 2017 **lieu:** Georgetown, Le Guyana **contact:** Jen Rubis, UNESCO **email:** j.rubis@unesco.org **www:** https://fr.unesco.org/mobilizing-local-and-indigenous-knowledge-climate-change-observations-and-solutions

### **Première réunion des auteurs principaux du RSOCCC:**

Cette réunion visant les GT I et II du GIEC sera organisée par le GTII. **dates:** 2-6 octobre 2017 **lieu:** Nadi, Fidji **contact:** Secrétariat du GIEC **téléphone:** +41-22-730-8208/54/84 **fax:** +41-22-730-8025/13 **email:** IPCC-Sec@wmo.int **www:** http://www.ipcc.ch/

### **Sixième réunion du Comité exécutif du Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et aux préjudices:**

La sixième réunion du Comité exécutif du Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et aux préjudices liés aux incidences des changements climatiques (MIV) de la CCNUCC examinera, entre autres questions: l'appui à la mise en œuvre des résultats de Paris; les recommandations visant à améliorer les connaissances et les capacités permettant d'aborder les phénomènes à évolution lente et leurs incidences; l'élaboration d'activités pour le programme de travail quinquennal du Comité exécutif; la sensibilisation, la vulgarisation et le partage d'informations; et le rapport du Comité exécutif à la CdP 23. **dates:** 11-13 octobre 2017 **lieu:** Bonn, Allemagne **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **fax:** +49-228-815-1999 **email:** secretariat@unfccc.int **www:** http://unfccc.int/adaptation/workstreams/loss\_and\_damage/items/9073.php

### **Première réunion des auteurs principaux sur le RSCCTE:**

Cette réunion vise les GT I, II et III et sera organisée par le GTIII. **dates:** 16-20 octobre 2017 **lieu:** Oslo, Norvège **contact:** Secrétariat du GIEC **téléphone:** +41-22-730-8208/54/84 **fax:** +41-22-730-8025/13 **email:** IPCC-Sec@wmo.int **www:** http://www.ipcc.ch/

**Forum du carbone pour l'Amérique latine et les Caraïbes 2017:** Le dixième Forum du carbone pour l'Amérique latine et les Caraïbes (LACCF) réunira des représentants des secteurs privé et public pour examiner l'état de l'atténuation des changements climatiques dans la région et nouer le dialogue avec les agences de coopération, les investisseurs potentiels et les prestataires de services. **dates:** 18-20 octobre 2017 **lieu:** Mexico, Mexique **contact:** Forum du carbone pour l'Amérique latine et les Caraïbes **email:** latincarbon@dtu.dk **www:** http://www.latincarbon.com/

**Troisième réunion des auteurs principaux sur le RS15:**

Cette réunion sur le rapport spécial du GIEC portant sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels et les profils connexes d'évolution des émissions mondiales de GES vise les GT I, II et III et sera organisée par le GTI. **dates:** 23-29 octobre 2017 **lieu:** Malmö, Suède **contact:** Secrétariat du GIEC **téléphone:** +41-22-730-8208/54/84 **fax:** +41-22-730-8025/13 **email:** IPCC-Sec@wmo.int **www:** <http://www.ipcc.ch/>

**Sommet populaire pour le climat 2017:** Cette manifestation se tiendra juste avant et parallèlement à la CdP 23 à la CCNUCC. Le Sommet populaire pour le climat offrira un espace permettant de former des réseaux et d'échanger des informations qui stimulent et renforcent les travaux portant sur les questions relatives à la justice climatique. Les tables rondes suivantes se tiendront les soirs du 3 au 5 novembre: La justice climatique mondiale; Laissez-le dans le sol: comment poursuivre la décarbonisation; et Qui réalise la transition? Les 6 et 7 novembre, plus de 50 ateliers permettront de débattre de la manière de mettre en pratique la transition socio-écologique, d'aborder les luttes mondiales pour la justice climatique, et de partager des compétences et créer des réseaux. **dates:** 3-7 novembre 2017 **lieu:** Bonn, Allemagne **contact:** Sommet populaire pour le climat **email:** [contact@pcs2017.org](mailto:contact@pcs2017.org) **www:** <https://pcs2017.org/en/>

**CdP 23 à la CCNUCC:** La 23<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties (CdP 23) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) sera organisée par les Fidji au siège du Secrétariat de la CCNUCC, à Bonn, en Allemagne. **dates:** 6-17 novembre 2017 **lieu:** Bonn, Allemagne **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **fax:** +49-228-815-1999 **email:** [secretariat@unfccc.int](mailto:secretariat@unfccc.int) **www:** [http://unfccc.int/meetings/bonn\\_nov\\_2017/meeting/10084.php](http://unfccc.int/meetings/bonn_nov_2017/meeting/10084.php)

**Forum sur l'innovation durable 2017:** Cette manifestation axée sur les entreprises aura lieu pendant la CdP 23. Actuellement dans sa huitième année, la manifestation devrait rassembler plus de 600 participants, notamment des décideurs politiques nationaux et locaux, des institutions des Nations Unies, des dirigeants d'entreprises, des investisseurs et des ONG internationales. Des débats et des discussions seront organisés sur: les énergies renouvelables, l'économie circulaire, la gestion durable des terres et de l'eau, les marchés du carbone, le financement de l'action climatique; et l'innovation climatique dans les régions émergentes. Le Forum est organisé par Climate Action, en partenariat avec l'ONU-Environnement. **dates:** 13-14 novembre 2017 **lieu:** Bonn, Allemagne **contact:** Climate Action **téléphone:** +44-20-7871-0173 **fax:** +44-20-7871-0101 **email:** [info@climateactionprogramme.org](mailto:info@climateactionprogramme.org) **www:** <http://www.cop-23.org/>

**4<sup>e</sup> Conférence scientifique mondiale sur l'agriculture climato-intelligente:** La 4<sup>e</sup> Conférence scientifique mondiale sur l'agriculture climato-intelligente (CSA) sera organisée sur le thème « catalyser les innovations et les actions locales pour accélérer l'extension de CSA ». La conférence est organisée par le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). **dates:** 28-30 novembre 2017 **lieu:** Johannesburg, Afrique du Sud **contact:** Organisateurs de la conférence **email:** [csa2015.montpellier@agropolis.fr](mailto:csa2015.montpellier@agropolis.fr) **www:** <http://csa2017.nepad.org/fr/>

**Atelier mondial sur l'adaptation aux changements climatiques:** Cet atelier est organisé par la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE). **dates:** 11-12 décembre 2017 **lieu:** Genève, Suisse **www:** <https://www.unece.org/index.php?id=43633#/>

**Conférence scientifique sur les villes et les changements climatiques:** L'objectif de cette conférence est: d'identifier les lacunes principales dans les recherches et les connaissances relatives aux villes et aux changements climatiques; de susciter des recherches mondiales et régionales qui mènent à des publications et rapports scientifiques examinés par des pairs; et de stimuler la recherche sur les villes et les changements climatiques tout au long du cycle du RE6. Ses résultats devraient étayer les prochains

rapports du GIEC et soutenir les villes et les citoyens dans la construction de villes durables, résistantes au climat et à faible émission de carbone en vue de la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat, du Nouveau Programme pour les villes et des ODD. **dates:** 5-7 mars 2018 **lieu:** Edmonton, Alberta, Canada **contact:** Organisateurs de la conférence **email:** <https://www.citiesipcc.org/en/contact> **www:** <http://www.citiesipcc.org/>

**47<sup>e</sup> réunion du GIEC:** La GIEC 47 aura lieu au premier semestre 2018 et abordera, entre autres, le financement, la participation des pays en développement au processus du GIEC, et l'alignement du GIEC avec le bilan mondial. **dates:** printemps 2018 **lieu:** Paris, France **contact:** Secrétariat du GIEC **téléphone:** +41-22-730-8208/54/84 **fax:** +41-22-730-8025/13 **email:** IPCC-Sec@wmo.int **www:** <http://www.ipcc.ch>

Pour d'autres réunions, consulter: <http://sdg.iisd.org/>

## GLOSSAIRE

AFAUT	Agriculture, foresterie et autres utilisations des terres
AFCCD	Agents de forçage du climat de courte durée de vie
CAN	Réseau Action Climat
CCMA	Comité consultatif mondial des Amis
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CCS	Captage et stockage du carbone
CdP	Conférence des Parties
CI	Conflit d'intérêts
ESACI	Équipe spéciale pour les données et les scénarios servant à l'analyse du climat et de ses incidences
ES-Finance	Équipe spéciale chargée de la stabilité financière du GIEC
ESF	Équipe spéciale chargée des questions financières
ESI	Équipe spéciale pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre
GES	Gaz à effet de serre
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GT	Groupe de travail
IPBES	Plateforme intergouvernementale scientifique et politique Sur la biodiversité et les services écosystémiques
NDC	Contributions déterminées au niveau national
ODD	Objectifs de développement durable
OMM	Organisation météorologique mondiale
PNUE	ONU-Environnement
RE4	Quatrième Rapport d'évaluation du GIEC
RE5	Cinquième Rapport d'évaluation du GIEC
RE6	Sixième Rapport d'évaluation du GIEC
RID	Résumé à l'intention des décideurs
RS	Rapport spécial
RS15	Rapport spécial sur un réchauffement planétaire de 1,5°C
RSCCTE	Rapport spécial sur le changement climatique et les terres émergées
RSOCCC	Rapport spécial sur les océans et la cryosphère dans le contexte du changement climatique
RSY	Rapport de synthèse
UAT	Unité d'appui technique